

ENQUÊTE

100F

JEUDI 8
MAI 2014
NUMÉRO 870

www.enqueteplus.com

LOCALES DU 29 JUIN 2014

Duels en série

- Pikine, Guédiawaye, Linguère, Mbour, etc.
- Fann-Point E-Amitié : BBY en mode *arc-en-ciel*

Habib Sy



Aly Ngouille Ndiaye



Aliou Sall



Cheikh Sarr



Election
2014

Woré Sarr



Malick Diop



P.6-7

“RESTRICTIONS” DES VISITES P3
À KARIM WADE

La défense parle
“d’actes de torture”



GRÈVE À DAKAR DEM DIKK

La colère bleue
des usagers P5

LIMOGÉ DE L'ARTP P7

Abou Lô chute à Ogo

DÉTENTION ET USAGE D'HÉROÏNE

Lappa Diagne
prend 15 jours P3



LUTTE - DES ANNÉES D'ENTRAÎNEMENT
SANS COMBAT

L'univers infernal des
jeunes gladiateurs P12



CONSEIL DES MINISTRES DÉLOCALISÉ A THIÈS

Un enjeu de 1 400 milliards de francs



Le gouverneur de la région de Thiès, Mouhamed Fall, a présidé, hier, le comité régional de développement spécial (CRD) dans le cadre de la préparation du conseil interministériel sur la région de Thiès, prévu du 21 au 24 mai 2014, en prélude au conseil

des ministres délocalisé du 21 mai. Une occasion saisie par l'autorité administrative, les chefs de services régionaux et l'ensemble des élus pour se pencher sur la situation socio-économique de la région. Au terme de la rencontre, le gouverneur a annoncé que la région de Thiès a

besoin de 1 400 milliards pour son plan de développement. Déjà, 900 milliards ont été mobilisés pour enclencher les chantiers de développement de la région à travers les partenaires pour les quatre années à venir. "Ce qui reste tourne autour de 400 milliards et concerne les futures priorités pour la région de Thiès. Cette somme embrasse l'ensemble des questions comme l'assainissement, la voirie, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, l'énergie, autant de secteurs qui impactent directement sur la vie des populations." Aussi, un important volet de travaux pour la reprise des chantiers de Thiès, dont 17 projets, n'ont pas connu un début d'exécution. "Nous allons encore finaliser avant de le présenter au secrétariat général du gouvernement et aux autorités", dit-il. ■

Viol et pédophilie : Bébé Sa Cador risque 10 ans de prison

Le prometteur et jeune lutteur Bébé Sa Cador a comparu hier en flagrants délits pour pédophilie et viol sur une fillette de 8 ans. Malgré ses dénégations, il n'a pas réussi à convaincre le parquet qui a requis 10 ans de prison contre lui. Une peine qui, si elle est confirmée, risque de donner un coup fatal à sa carrière naissante. Le 16 avril dernier, D. Gomis, constatant les pleurs sans cesse de sa fillette, voulut en avoir le cœur net. Après un interrogatoire serré, l'enfant lui raconta son triple viol. Selon ses dires, M. Faye dit Pape, plus connu sous le nom de lutteur Bébé Sa Cador, venait d'abuser d'elle. Devant les éléments du commissariat central de Guédiawaye, A. G. Corréa revint en détail sur les événements. L'élève en classe de CM1 commença par dire que le lutteur venait de la violer pour la troisième fois. Que son martyre a débuté le lundi précédent, alors qu'elle était sur le chemin du retour de l'école. Le lutteur l'a interpellée non loin de chez elle, avant de l'attacher et de la traîner jusqu'à une terrasse. Après sa basse besogne, son bourreau, avait-elle ajouté, l'a nettoyée, avant de la faire descendre de l'étage, en la menaçant de mort. C'est pourquoi elle n'avait rien dit. Le lendemain, même si elle a refusé, le lutteur était parvenu à la contraindre et à récidiver au même endroit. Le lutteur sera édifié dans quelques jours.

PS : La voie balisée pour la succession de Tanor

Le Parti socialiste (PS) se rapproche de plus en plus de son congrès. A preuve, le processus sans bavure qu'il a concocté pour arriver à la nomination de son futur Secrétaire général. Selon des sources proches de la direction des Verts de Colobane, la réunion du Bureau politique de ce mercredi 7 mai a bien confirmé la tenue du prochain congrès du PS pour les 6 et 7 juin 2014. Pour arriver à cet événement, il va falloir passer par

l'appel à candidatures au poste de Secrétaire général, durant la période du 9 au 17 mai 2014. Et le 17 mai, à 18 heures, les candidatures seront reçues. Puis, la liste des candidats sera arrêtée le mercredi 21 mai, ajoute-t-on. L'étape suivante sera consacrée aux Commissions administratives (CA) des différentes coordinations pour l'élection du Secrétaire général, elle se déroulera du 23 mai au 1er juin. Les PV de ces CA de coordinations seront déposés au plus tard le mardi 3 juin à 18 heures, conclut notre interlocuteur. Sans préjuger de ce qui sortira de ce congrès, disons que la machine socialiste est bien huilée.

Listes des locales : Rewmi, Bokk Gis et les "frustrés" de l'APR

Les listes des partis et coalitions de partis publiées, avant-hier, sont loin d'être exhaustives. Dans la commune de Fann-Point E-Amitié, le maire sortant, Malick Diop, tête de liste de la coalition Benno Bokk Yaakaar, devra compter sur la coalition Manko And Defar conduite par El Hadji Fallou Diop (majoritaire) et la députée de Rewmi, Ndèye Maguette Dièye (proportionnelle). Et contrairement à ce que Enquête a écrit, hier, la tête majoritaire du Bloc pour le renforcement de la démocratie au Sénégal (BRDS) dans ladite commune, Mansour Niasse, n'est pas le fils du défunt marabout Mamoune Niasse, mais plutôt un responsable de l'APR.

Dans la commune de Plateau, en l'absence d'une liste de BBY, Dr Cheikh Mbacké Lô (And Jéf tendance Landing Savané) et Mohamed Diallo (APR), un autre frustré, s'engagent aux locales sous la bannière de la coalition Taxawu Plateau. Ils sont respectivement tête de liste majoritaire et tête de liste proportionnelle. L'ancien président du Sénat, Pape Diop, quant à lui, va défendre la liste majoritaire de son parti Bokk Gis dans la commune de Fass-Colobane-Gueule Tapée. Là où la députée maire sortante, Seynabou Wade, candidate à sa propre succession, devra conduire la proportionnelle.

Démocratie, État de droit et image extérieure...

En conseil des ministres hier, Macky Sall a insisté sur le respect des libertés publiques comme un impératif républicain, et "conformément aux lois et règlements en vigueur". Portant au pinacle "la culture du sens de l'État et de la mesure républicaine, la dignité dans nos actes et discours quotidiens", il a illustré la vitalité de notre démocratie par "le classement du Sénégal dans l'indice de la liberté de presse dans le monde de 'Freedom House', dans lequel notre pays est passé de 'partiellement libre' à 'pays libre', grâce à un bond de quatre (4) points". C'est à ce titre qu'il "a demandé au Gouvernement de finaliser tous les textes législatifs et réglementaires requis, pour l'amélioration significative et visible de l'environnement des affaires au Sénégal", en vue du prochain classement du Doing Business.

À l'ARTP, Abou Lo passe à la trappe, Abdou Karim Sall promu



L'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a un nouveau boss. C'est Abdou Karim Sall (photo), Ingénieur en Télécommunication et homme du sérail, puisque précédemment membre du collège de l'ARTP. Il remplace comme Directeur général Abou Lo, première victime des élections locales qui n'auront lieu que le 29 juin. C'est l'affaire de Ogo, où la coalition Benno Bokk Yaakaar a été forclosée

du fait du kidnapping de son mandataire, par de supposés partisans de Abou Lo, qui a emporté ce dernier. Quant au nouveau patron de la régulation, retenons qu'il est responsable de l'Alliance pour la République à Mbao, coordonnateur des cadres républicains du département de Pikine.

Momar Diop, ambassadeur aux 4 casquettes

Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud, Momar Diop va maintenant couvrir toute l'Afrique australe pratiquement. En plus de ce poste, mais avec résidence à Pretoria, il est nommé Ambassadeur en Île Maurice, Ambassadeur au Mozambique et Ambassadeur à Madagascar. Concernant toujours la diplomatie, le Conseiller des Affaires étrangères principal Fatou Isidora Mara, conseiller diplomatique du PM, a désormais rang d'Ambassadeur. Enfin, Moustapha Dieng, Chancelier des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, quitte le poste de Premier Conseiller à l'Ambassade en Libye, pour celui de Consul général du Sénégal à Lusaka, en remplacement de Abdoulaye Niang, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Chaises musicales dans les hôpitaux

Le ministère de la Santé et de l'Action sociale voit aussi ses structures hospitalières envahies par le bruit de chaises musicales. Au Centre hospitalier Abass Ndao, docteur Youssou Ndiaye n'est plus directeur, il rejoint le Centre hospitalier national Dalal Jamm où le titulaire, Ada Camara Ndiaye, doit partir en retraite. C'est désormais Issa Savaré Administrateur de service de santé, qui hérite du poste de directeur de Abass Ndao. Son ancien poste de Directeur du Centre hospitalier régional El Hadji Ibrahima Niasse de Kaolack échoit à Saliou Tall, Administrateur des services de santé, précédemment Directeur de l'Établissement de santé de niveau 1, Institut d'Hygiène sociale. Ce n'est pas fini car le commandant Khadessa Sy Diao, directeur de l'Hôpital pour enfants de Diamniado, est remplacé par le Docteur Fatou Mbaye Sylla, médecin spécialiste en santé publique précédemment Directeur de l'Établissement public de santé de niveau 1 Youssou Mbargane Diop de Rufisque.

Mouvements tous azimuts

Le Secrétaire d'administration Moukhtar Mbengue, précédemment sous-préfet de l'arrondissement de Missirah Wadène, Département de Koungeul, région de Kaffrine, devient sous-préfet de l'arrondissement de Keur Moussa, département de Thiès, région de Thiès, en remplacement de Boubacar Dieng appelé à d'autres fonctions. C'est Djidiack Kital, Secrétaire d'administration, précédemment adjoint au préfet de Bambey, qui hérite du poste de sous-préfet de l'arrondissement de Missirah Wadène. Mahamadou Camara, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur du Contrôle fiscal et du Renseignement à la Direction générale des Impôts et des

Domaines. Ndèye Lissa Diop, professeur d'Économie familiale principale de classe exceptionnelle, devient Directeur des Droits de la Protection de l'Enfant et des Groupes vulnérables au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en remplacement de Niokhobaye Diouf. Enfin, Daouda Mbaye, Administrateur civil, précédemment en service au ministère de l'Intérieur, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en remplacement de Momar Mbaye.

Turban de Habré : Le "croquis" qui fait polémique

Le turban dont l'ancien chef de l'État tchadien, Hissein Habré, a été décoiffé par le procureur général Mbacké Fall, continue de faire débat. Les Chambres africaines extraordinaires (CAE) ont réagi au communiqué du 4 mai 2014, publié par la défense de Habré et faisant état d'une projection par le Procureur général, au cours de l'audience de la Chambre d'accusation, des images de l'inculpé prises frauduleusement pendant son interrogatoire. "Il s'agit d'une grossière accusation relevant de la pure manipulation, car aucune image de Habré n'a été projetée", rétorquent les CAE, dans un autre communiqué. La même source ajoute : "Le parquet général a seulement illustré son argumentaire par un croquis anonyme disponible dans Google 'turban croquis' page 3, pour montrer à la Chambre d'accusation la façon dont Hissein Habré s'était enturbanné lors de sa comparution devant les juges." À en croire les CAE, "la défense a exploité un paragraphe de l'arrêt ainsi libellé : 'qu'à l'appui de sa requête, le Procureur général a fait projeter à l'audience une diapositive montrant l'inculpé tel qu'il le décrit'".

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :
Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Momar Dieng
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Matel Bocoum,
Bigué Bob, Adama Coly, Antoine De
Padou, Samba Diamanka, Seydina Bilal
Diallo, Georges Diatta, Viviane Diatta,
Aida Diène, Khady Faye, Daouda
Gbaye, Mariétou Kane, Assane Mbaye,
Aliou Ngamby Ndiaye, Amadou Ndiaye,
Makhfouse Ngom, Fatou Sy,
Babacar Willane
Correcteurs :
Boubacar Ndiaye, Mansour Kane

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190 -
774609428 - 774609459 -
774609105 - 774609475 - 774509154
Impression : **Graphic Solutions**

SUPPOSÉE INTERDICTION DE VISITE À KARIM WADE

La défense dénonce “des actes de torture”

Les avocats de Karim Wade considèrent que leur client est injustement privé de visites. Dans un communiqué, ils dénoncent une violation des droits de l'Homme. Une source judiciaire parle de lenteurs liées à une affectation.

■ FATOU SY

Les avocats de Karim Wade sont très remontés contre l'État. La raison de leur courroux s'explique par les visites dont Karim Wade serait privé. Dans un communiqué parvenu à *EnQuête*, la défense considère que “l'État du Sénégal vient de franchir un nouveau pas dans la violation de ses engagements internationaux et la négation de droits de l'Homme de Monsieur Karim Wade”. Les robes noires accusent les autorités “de priver” leur client de “toute visite de la part de sa famille, de ses proches, de ses amis et de ses soutiens”.

Tout en précisant que cette situation perdure depuis trois semaines, les avocats soutiennent que la seule explication fournie par la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI) est “qu'il s'agit d'instructions provenant de la hiérarchie”. Pour les conseils, il s'agit tout simplement d'un “isolement” constitutif “d'actes de torture au sens du droit international des droits de l'Homme”. A leurs yeux, cette situation a toujours prévalu depuis l'incarcération de leur client.

“Depuis, tous les subterfuges et astuces ont été utilisés pour restreindre son droit de visite, en accompagnant la délivrance des permis de visiter un détenu le concernant de restrictions, de limitations sur fond de tracasseries et de refus arbitraires”, fustigent-ils, tout en soulignant que “des milliers de personnes se sont vu refuser sans explication et sans recours leur demande d'autorisation de visite”.

Au regard de cette situation, les avocats de l'ex-ministre d'État “exigent de la part de l'État du Sénégal la cessation immédiate de cette violation”. Aussi, invitent-ils l'État “à se conformer à ses engagements internationaux, notamment, au titre de la convention contre la torture et les traitements et peines humiliants et dégradants de 1984 et à respecter son propre droit”.

Une voix autorisée évoque des lenteurs

Au moment où les avocats de Karim Wade dénoncent une privation de visites dont serait victime leur client, une source judiciaire s'inscrit en faux. Notre interlocuteur renseigne qu'il appartient désormais au parquet spécial de délivrer

les permis de visite, puisque la commission d'instruction a déjà fini son travail et lui a transmis le dossier. Sans être tout à fait formel, notre source nie une quelconque privation.

Notre interlocuteur considère qu'il s'agit là de lenteurs. Il renseigne que trois greffiers sont mis à la disposition de la commission d'instruction de la CREI, tandis qu'un seul est au parquet spécial. Or, celui qui y était affecté jusque-là a été relevé de ses fonctions pour des manquements. Notre source de renseigner que son remplaçant n'a rejoint l'équipe qu'hier mercredi. Ce qui lui fait croire qu'il s'agit tout simplement de lenteurs.

À propos d'un possible refus de visite à l'ex-président Wade, notre source judiciaire botte en touche. “Est-ce qu'il en a formulé la demande ? Car personne ne lui aurait refusé le permis”, tranche-t-elle, avant d'ajouter pour conforter sa position : “Viviane Wade n'a jamais été privée de visite. D'ailleurs, elle ne s'est jamais présentée. A chaque fois qu'elle en avait besoin, elle a envoyé ses avocats ou certains responsables libéraux.” ■

POUR CORRIGER SA FILLE ADOPTIVE

La dame brûle ses parties intimes

Pour freiner “les dérives sexuelles” de sa fille adoptive, la dame Henriette Kiné Dème a brûlé ses parties intimes avec une cuillère chauffée.

Pour une mère, c'est difficile de constater la déviance sexuelle de sa fille. Certaines tentent de corriger le mal par le dialogue ou la privation. Henriette Kiné Dème a elle opté pour les sévices corporels. Invitée à se justifier, elle a déclaré avec pudeur : “Elle commençait à faire un jeu interdit aux enfants.”

La dame ne supportait plus le comportement déviant de la fille de l'une de ses cousines dont elle a la garde depuis 11 ans, alors qu'elle était à peine âgée de 3 ans. L'adolescente entretenait des relations sexuelles avec plusieurs hommes du quartier. Pour la corriger, la dame lui a brûlé les parties intimes. “Je voulais l'intimider en la brûlant avec une cuillère que j'ai chauffée avant de le mettre sur son sexe”, a confié la dame.

Apparemment révolté par les confessions de la prévenue, le président a lancé à cette dernière : “C'est de cette façon qu'on intimide un enfant ? Il y a d'autres moyens de le faire !” Le juge de poursuivre : “N'est-ce pas que vous avez des enfants ? Donc essayez-le avec les vôtres !” Malgré ces remarques du juge, la dame a

persisté dans ses justifications, en soutenant que son intention était juste d'intimider l'adolescente pour la faire revenir sur le droit chemin. Un argument qui n'a pas semblé convaincre le juge qui a reproché à la dame de n'avoir pas conduit la fille à l'hôpital, après les faits. “Malgré qu'elle souffrait, vous avez continué à la faire travailler sans l'emmener à l'hôpital”, a pesté le juge.

La mère a répondu qu'elle a prodigué des soins à la victime par l'intermédiaire de ses voisins médecins. Seulement la prévenue, accusée de maltraitance, a été dénoncée par la “bajanu gox” de son quartier. Celle-ci a fini par mettre la puce à l'oreille des policiers. C'est pourquoi Henriette Kiné Dème s'est retrouvée hier à la barre du tribunal départemental de Dakar. Si elle a échappé au mandat de dépôt, grâce à son bébé de deux mois, elle n'est pas encore sortie de l'auberge. C'est pourquoi son avocat Me Idrissa Sadjo a sollicité la clémence. “Elle a voulu corriger, mais sa correction est abusive”, a-t-il soutenu. Délibéré lundi prochain. ■

F. SY

DÉTENTION ET USAGE DE DROGUE

Lappa Diagne condamné à 15 jours ferme

Le crâne rasé, Lappa Diagne, moulé dans un caftan blanc de lait, a comparu hier à la barre du tribunal des flagrants délits. Attrait avec trois de ses amis pour détention et usage de drogue dure, l'ex-batteur du Super Diamono, El Hadj Ousmane Diagne de son vrai nom, faisait mauvaise mine. Il s'est exprimé d'une voix à peine audible, affichant ainsi une certaine gêne. Le musicien a confié aux juges qu'il se drogue depuis les années 90. Il y a trois mois, a-t-il dit, il avait cessé. “Donc vous avez plongé ?” lui a demandé la présidente du tribunal. “Non je n'ai pas rechuté. J'avais acheté le képa pour un ami”, s'est défendu le prévenu.

Pape Malick Sène a eu la même ligne de défense. Très prolixe, le prévenu a allégué avoir acheté les deux képas d'héroïne pour le compte d'un ami souffrant d'un mal chronique du dos. “Il m'a sollicité vendredi dernier. Comme je connais le milieu, j'ai accepté de l'aider, car il ne peut pas se déplacer, sinon il y serait allé en personne”, a tenté de se justifier l'ami de Lappa Diagne. Le prévenu d'ajouter : “Vu que je suis quelqu'un de serviable, je l'ai aidé pour qu'il puisse se soulager.” “A vous entendre, on dirait que vous êtes un usager”, lui a lancé la présidente. “Depuis 1962, je vois de la drogue, mais je n'y ai jamais touché”, a rétorqué le prévenu. Il a justifié sa connaissance du milieu interlope par le fait qu'il a partagé la classe de Gème avec le plus grand trafiquant du Sénégal. Après avoir plaidé sa cause, Pape Malick Sène a tenté de décharger Kader Touré et l'agent municipal Babacar Fall. Il a soutenu que ces derniers ne détenaient pas de drogue. Soulagés par

cette déclaration, les deux prévenus ont laissé entendre qu'ils étaient sur le lit de Lappa Diagne à l'arrivée des policiers. “J'étais en train de lire un journal”, s'est défendu Kader.

Cure de désintoxication

Convaincu par leurs dénégations, le parquet a demandé qu'ils soient relaxés. En revanche, le parquetier a requis un mois ferme contre Lappa Diagne et Pape Malick Sène, même si par ailleurs, il a estimé que ces derniers ont besoin d'une cure de désintoxication. S'inscrivant dans la logique du parquet, Me Souleymane Ndiaye a laissé entendre que la prison n'est pas la sanction idéale pour les prévenus. “Cette affaire relève de la pathologie plus que de la délinquance”, a-t-il soutenu, avant de solliciter “un verdict clément qui pourrait être un avertissement”. Son confrère Me Bassirou Ngom a demandé au tribunal de tendre la perche à Pape Malick Sène. “J'en appelle à votre fonction de socialisation. Il a commis une erreur en voulant être serviable”, a imploré l'avocat.

Leur appel n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, puisqu'après délibéré, Kader Touré et Babacar Fall ont été relaxés, au bénéfice du doute. Lappa Diagne et Pape Malick Sène ont écopé de 15 jours de prison ferme. A l'annonce de la décision du tribunal, le visage du musicien s'est illuminé. Sourire en coin, Lappa Diagne a fait signe de la main à ses proches, avant de s'asseoir sur le banc réservé aux prévenus pour avaler un sachet d'eau. Avant de retourner plus tard en prison où il est depuis lundi dernier. ■

F. SY

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE UN BUT UNE FOIMinistère de la Santé
et de l'Action Sociale

CENTRE HOSPITALIER NATIONAL UNIVERSITAIRE de FANN



CELLULE PASSATION DES MARCHES

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE (RELANCE)

1. Le Centre Hospitalier National Universitaire de FANN relance la demande de renseignements et de prix pour l'organisation d'une colonie de vacances au profit des enfants du CHNU de FANN, au titre de la gestion 2014, après un premier lancement déclaré infructueux. La Demande de Renseignement de prix est constituée d'un lot unique et indivisible.
 2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix, telle que définie dans le Code des Marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
 3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au niveau de la Cellule de Passation des Marchés du Centre Hospitalier National Universitaire de Fann, Avenue Cheikh Anta DIOP Dakar et prendre connaissance des documents de Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés enceinte Médecine du Travail, tous les jours ouvrables de 8h à 17h Tel : 33 869 18 57/33 869 18 25.
 4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Une lettre de soumission portant la raison sociale de l'entreprise (NINEA et Registre de Commerce), avec l'engagement à respecter les dispositions du dossier de consultation.
 - Une liste du personnel d'encadrement, composé ainsi qu'il suit :
 - Un Directeur de colonie ayant au moins trois ans d'expérience dans le domaine de l'encadrement des enfants en colonie de vacances.
 - Des moniteurs ayant au moins une expérience de trois années dans le domaine.
 - Les candidats fourniront les CV et attestation et/ou des diplômes justifiant cette expérience.
 - Le site proposé doit se trouver au Sénégal (Petite côte).
- NB : les photocopies non légalisées des pièces énumérées ci-dessus ne seront pas acceptées.
5. les offres devront être soumises à la Cellule de passation des marchés du Centre Hospitalier National Universitaire de Fann, Avenue Cheikh Anta DIOP Dakar, au plus tard le 20 Mai 2014 à 10 heures 30mn. l'ouverture se fera immédiatement après.

Le Directeur du CHNU de Fann

MUSIQUE - NOUVEL ALBUM

Fallou Dieng revient sur la scène avec “Momé vent”

Le roi des ambienceurs est de retour avec un nouvel album et de nouveaux pas de danse. Il a présenté “Momé vent” hier aux journalistes dans un restaurant du Point E.

■ BIGUÉ BOB

Après quatre ans d'absence du marché sénégalais du disque, Fallou Dieng revient dans les bacs avec un album de huit titres : “Momé vent”. Il l'a présenté hier aux journalistes et animateurs radio hier dans un restaurant de Dakar. Le grand public pourra l'avoir aujourd'hui. “Cet

album correspond à ma maturité musicale. Ma musique a grandi avec moi”, a-t-il fait savoir. Les sonorités sont donc tout autres, mais ne sont pas non plus loin de ce à quoi Fallou avait habitué son public. Fidèle à lui-même, de l'ambiance, il en a mis, tout comme de l'humour dans ses textes.

En plus, il est venu avec un nou-

veau terme “Momé vent” (ndlr avoir le vent en poupe en langue wolof) et une nouvelle danse “compas”. “La danse qui va accompagner le cd est baptisée compas. Ça a l'air facile quand on regarde quelqu'un la faire, mais elle ne l'est pas du tout. Vous verrez que c'est une danse qui requiert beaucoup de classe”, a-t-il défendu.

Différents thèmes sont développés



par celui que l'on appelle le “roi des ambienceurs”. Dans le titre éponyme, “Momé vent”, il parle des hauts et des bas qu'une célébrité peut connaître dans sa vie. “Quand on est au top, il faut rester humble, car le déclin ne s'annonce pas”, a-t-il prévenu. La chanson “Serigne Abo Mbacké” est un hommage à ce religieux de la famille maraboutique de Touba. “Dieuf” est aussi un hommage, mais

cette fois-ci, à un homme politique Aly Ngouille Ndiaye. Fallou Dieng a consacré une chanson à ses amis, et le Président Macky Sall y a une bonne place. D'ailleurs “Maky yo” en est le titre. “Gora Compas” parle d'un homme au tempérament très chaud. “Ma fiit” s'inscrit presque dans la même logique et évoque les brebis galeuses dans les familles, les entreprises et même au sein de la société.■

CINÉMA - MBEUBEUSS, TERREAU D'ESPOIR

L'autre “Mbeubeuss” de Nicolas Cissé

Nicolas Sawalo Cissé a présenté hier aux journalistes son film “Mbeubeuss, terreau d'espoir”, à l'institut français. Il parle des problèmes environnementaux et écologiques, mais aussi de faits sociaux.

■ B. BOB

“Mbeubeuss, terreau d'espoir” est le titre du nouveau film de Nicolas Sawalo Cissé. Ce titre a priori nous fait penser à une histoire déjà racontée avec les problématiques de la plus célèbre décharge d'ordures de Dakar. Que nenni. Le réalisateur nous plonge dans un univers inconnu, à travers une fiction très proche de la réalité sous-tendue par une histoire sociale très touchante. Teint noir relevé avec une belle ligne de dents blanches, Ndèye Coumba, l'une des actrices du film,



nous raconte son histoire.

Très particulière, celle-ci nous mène dans un univers non soupçonné. Femme d'émigré, elle est le souffre-douleur de sa belle famille. Achetant du pain, un matin à l'aube, elle est violée par des éboueurs. Les ellipses aidant, on la montre enceinte, puis perdant les eaux. Elle décide d'aller accoucher à Mbeubeuss. Son bébé est recueilli le lendemain par Ramagélissa, le poète de ce village. Il le nourrit et le blanchit jusqu'à ce que l'enfant grandisse.

Tout Mbeubeuss le prend pour un garçon, alors qu'en réalité c'est une fille que son papa poète considère comme un

“ange”. Il lui apprend surtout le secret des plantes. Et dans cet univers d'ordures où chaque habitant essaie de tirer son or dans les tas d'immondices, l'enfant baptisé Yaadikoon cherche son chemin dans le jardinage. Regroupé dans une armée dirigée par un colonel dont le pouvoir mystique réside dans ses chaussures, “il” sera le poltron. Quand ses coéquipiers se donnent pour apporter de la ferraille ou d'autres matériaux récupérables, elle s'adonne à ses plantes. Au moment du décompte, elle présente toujours au “colonel” son butin composé de fleurs ou d'arbustes. Elle reçoit à chaque fois une correction qui ne la décourage pas malgré tout. Au finish, c'est “lui” qui aura raison. Les caterpillars détruisent Mbeubeuss, mais son jardin est sauvé. Car l'autre Mbeubeuss doit être verdoyant.

L'histoire qui nous est contée sur un ton très poétique, pendant 95 minutes, relate une réalité qu'on aimerait ne pas

connaître, celle du danger que représente Mbeubeuss. Une vraie bombe écologique. Et voir des enfants évoluer dans ce tas d'immondices, des adultes y préparant des repas qu'ils consomment sans se préoccuper des problèmes de santé, interpellent tout un chacun. D'autres problématiques y sont relevées, mais comme le dit le réalisateur lui-même : “Ce qu'il y a à retenir, c'est qu'il est possible, dans les endroits les plus impossibles de la terre, de faire un jardin.”

En outre, ce film est entièrement financé par des Sénégalais, donc il est “hors concours”. Il a fallu à son auteur 2 ans pour le réaliser. Et dans ce long métrage, Nicolas Cissé rend hommage à Sembène Ousmane, à travers l'un des personnages dénommé “boroomsaret”, à Djibril Diop Mambéty, en baptisant l'acteur principal Yaadikoon et à Joe Ouakam, à travers le poète Ramagélissa.■

DES PEINES ALLANT DE 5 À 10 ANS DE PRISON

Gare aux voleurs de bétail et d'électricité !

Le gouvernement est décidé à combattre le vol de bétail et d'électricité, par une nouvelle réforme. Désormais, un voleur de bétail risque une peine de 5 à 10 ans de prison, alors que pour le vol d'électricité, c'est entre 1 et 5 ans d'emprisonnement.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le gouvernement veut mettre fin aux vols de bétail et d'électricité. Des pratiques récurrentes au Sénégal et qui nuisent à ces deux locomotives de l'économie sénégalaise. Face à la gravité de la situation, le gouvernement du Sénégal compte sévir, en apportant des modifications importantes sur le code pénal et sur le code de procédure pénale. Selon Abdou Latif Coulibaly, le ministre chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance et des Relations avec les Institutions, avec la nouvelle réforme, tout voleur de bétail court une peine allant de 5 à 10 ans de prison.

Lors d'un point de presse organisé, à l'issue du conseil des ministres, M. Coulibaly a ajouté que la réforme va

aussi concerner le secteur de l'électricité. “Il y a des pratiques qui sont souvent constatées, consistant à détracter les compteurs de la Senelec”, a-t-il dénoncé. Dans une récente étude, la Société nationale d'électricité avait indiqué que les pertes occasionnées par le vol d'électricité s'élèvent à plus de 20 milliards F Cfa par an. Ainsi, met en garde le ministre, “désormais, tout contrevenant au niveau de la disposition de cette loi devrait être puni d'une peine allant d'un an à 5 ans de prison”.

Ces réformes concernent les tribunaux départementaux et les tribunaux régionaux. Les tribunaux départementaux vont devenir désormais des tribunaux d'instance, tandis que les tribunaux régionaux deviennent des tribunaux de grande instance. “L'organisation judiciaire a été ratio-

nalisée en vue de rendre encore plus proche la justice des justiciables. Dans toute la région de Dakar, il n'y avait qu'un tribunal régional, désormais, d'autres tribunaux de grandes instances vont être créés dans les départements de Pikine, de Guédiawaye et de Rufisque”, a souligné Abdou Latif Coulibaly.

A part ces tribunaux départementaux et régionaux, “aucun autre ordre de juridiction n'est touché par cette réforme”, a ajouté le ministre pour répondre aux supputations selon lesquelles ces réformes vont toucher la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite. “La Crei n'est pas touchée par ces réformes. Tout ce qui est structuration de la Crei ou délit d'enrichissement illicite reste en l'état tel que organisé par loi de 1981”, a-t-il précisé.■

SOCIÉTÉ

ABDOU LATIF COULIBALY RÉPOND À ME DOUDOU NDOYE

“Il s'est trompé”

Me Doudou Ndoye s'est récemment attaqué à la Crei, en soulignant que cette institution n'existait plus du fait de l'organisation judiciaire de 1984. Faux, a répliqué le porte-parole du gouvernement qui a brandi hier le décret N° 84-487 portant nomination de Monsieur Mamadou Badio Camara en qualité de substitut intérimaire du Procureur spécial près la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite et celui N°84-1357 portant nomination de Monsieur Ousmane Camara en qualité de Président de la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite.

“La loi dont il parle a été promulguée le 2 février 1984”, a déclaré M. Coulibaly. “Ousmane Camara, président de la Cour d'Appel de Dakar a été nommé par le président Abdou Diouf, sur proposition de Me Doudou Ndoye. Il n'a pas pu lui-même faire nommer des responsables au niveau de la Crei alors qu'il avait procédé à sa disparition”, a asséné le ministre chargé de la Promotion de la Bonne gouvernance, avant d'assimiler ces déclarations de sortie politique. “Me Ndoye est un avocat réputé (...) Mais les faits sont têtus”, a-t-il poursuivi.

D'après le porte-parole du gouvernement, “la Crei a été créée par une loi spéciale en 1981 et ne pourra être sortie de l'organisation de l'armature judiciaire que par une autre loi qui l'abroge expressément”. Toutefois, a-t-il tenu à préciser, cela n'est pas encore le cas. ■

A. NG. NDIAYE



MANQUE DE SANG DANS LES STRUCTURES SANITAIRES

“Mon sang pour les autres” veut changer la donne

Au Sénégal, le nombre de décès à cause de l'indisponibilité de poches de sang dans les structures sanitaires ne cesse d'augmenter. Pour remédier à cette situation, les clubs Rotary en partenariat avec le Centre national de transfusion sanguine (Cnts) envisagent de collecter 1 000 poches de sang. Ceci à travers une opération de don de sang qui se tiendra les 9 et 10 mai prochain à la piscine olympique.

■ ANTOINE DE PADOU

Donner son sang n'est pas encore une préoccupation majeure au Sénégal. Et les chiffres effarants en terme de décès pour indisponibilité de sang dans les structures sanitaires l'illustrent si bien. D'après le Dr Nabil Gazal, cinq femmes meurent quotidiennement pendant un accouchement faute de sang. Une situation qui perdure car face à une forte demande en sang, le Sénégal connaît une faiblesse dans l'offre. Le docteur Nabil Gazal s'exprimait hier au cours d'une conférence en prélude à une campagne de don de sang qui se tiendra demain et après-demain samedi à la piscine olym-



pique de Dakar. Cette action de collecte de sang dénommée “Mon sang pour les autres” est une action des Rotary clubs du Sénégal en partenariat avec le Centre national de transfusion sanguine (Cnts). “D'après les normes de l'Oms, c'est 9 à 10 donneurs pour 1 000 habitants alors

qu'actuellement au Sénégal, nous sommes à 4 donneurs pour 1 000 habitants. C'est vraiment peu. Il faut que nous arrivions à atteindre les normes pour une autosuffisance en sang”, a avancé Dr Gazal, membre du Rotary club Dakar. Il a regretté qu'en une année, 825 femmes meurent au

Sénégal à cause de cette situation qui est également à la base du décès de 30 000 enfants chaque année. “On veut se battre pour avoir suffisamment de sang afin de réduire ce chiffre à 10 000 décès avant de réduire de façon considérable ce taux de mortalité quand on atteindra une autosuffisance en sang”, dira le docteur qui ajoute que sur 100 000 naissances, environ 400 à 500 décès sont enregistrés. Auparavant, Brigitte Daluz, pharmacienne et membre du Rotary Dakar, a affirmé que 25% des décès survenus au cours des accouchements sont la conséquence de cette insuffisance de sang.

De son côté, le Dr Moussa Seck a insisté sur la noblesse du geste qui consiste à donner son sang. “Le don de sang n'a aucune barrière, ni religieuse, ni ethnique ni raciale. C'est un geste simple et qui ne présente aucun risque car réalisé à base de matériel stérilisé”, a soutenu M. Seck. En moyenne, le Cnts collecte 55 000 poches de sang par an, alors que ses besoins annuels sont de l'ordre de 200 000 poches de sang.

Pour rappel, la campagne “Mon sang pour les autres” a été créée à Toulouse en 1998, à travers une collecte à hauteur de 500 et 1000 poches de sang. ■

GRÈVE ILLIMITÉE DES TRAVAILLEURS DE DAKAR DEM DIKK

La colère bleue des usagers

La grève de la société de transport Dakar Dem Dikk (DDD) ne cesse de causer des désagréments à ses usagers. Qui n'en peuvent plus. D'où leur appel pour une résolution rapide de la crise.

■ MAMADOU MAKHFOUSE NGOM

Wanted ! Les grosses boîtes bleues et jaunes ont déserté depuis deux jours les rues de Dakar. En effet, portées disparues depuis le déclenchement illimité de la grève des travailleurs de Dakar Dem Dikk, elles plongent dans le désarroi ses usagers qui se ruent vers les autres moyens de transport en commun. “Tatas”, “cars rapides” et autres taxis sont carrément pris d'assaut. “L'État et l'entreprise doivent prendre toutes les mesures pour satisfaire la plate-forme revendicative les travailleurs. Toutefois, même si leurs revendications sont légitimes, les syndica-

listes ne doivent pas prendre en otage les usagers”, fulmine Issa Guèye, qui tente de héler un des rares taxis disponibles.

Devant les quelques rares taxis qui sillonnent cette principale artère, une foule de passagers se dirige vers les principales gares routières pour trouver la perle rare ; un car de transport. “Je n'ai pas d'argent pour me payer un taxi à 500 francs, c'est pourquoi je suis obligé de marcher jusqu'à Petersen dans l'espoir de trouver là-bas un car de transport”, déclare Cheikh Guèye, le pas alerte. Non loin de là, la gare routière de Lat-Dior qui refuse du monde. Les regards sont vides et les files d'attente s'allongent devant les bus “Tata” et les cars rapides. Les taxis se transforment en trans-

port en commun. Et les clients ne se font pas prier pour se partager le prix de la course, moyennant 500 francs chacun.

Mais ce n'est pas le rush des grands événements (Magal, Gamou), les transports en commun ne croulent pas sous les poids des usagers. Pour Chérif Ba, la quarantaine bien sonnée et non moins habituel usager de Dakar Dem Dikk, cette situation s'explique par le fait que cette deuxième journée a persuadé plus d'un citoyen à rester chez lui. Et il ne peut s'empêcher de dénoncer ce qu'il considère comme une “grève sauvage” au grand mépris des clients de ladite structure. “Par respect pour les abonnées, ils se doivent au moins d'avertir leurs clients qui

sont les principales victimes dans cette affaire. En outre, une négociation s'impose entre l'État et l'entreprise pour mettre en place un service minimum afin d'éviter ce genre de désagréments aux citoyens”, s'exclame-t-il. 18 heures devant l'arrêt de Sahm, le soleil entame la dernière étape de son parcours céleste. Sous le regard de Malick Ciss, chef du parc des taxis, les clients attendent depuis des heures. “C'est vrai que ce mouvement des travailleurs nous favorisent grandement. Mais notre seule préoccupation est d'alléger le calvaire des citoyens, c'est pourquoi nous n'avons pas augmenté les prix”, s'exclame-t-il. “Faux”, rétorque Ismaïla Diédhiou qui dénonce l'attitude des taximen qui profitent de cette situation pour majorer les prix de leurs courses. “Je dois me rendre vers Sacré-cœur 3 et les taxis me réclament 1 500 francs. Alors que d'habitude, je payais seulement 1000 francs”, confie-t-il. Un peu plus loin, Binta Niane, élève de son état, attend l'arrivée d'un moyen de transport pour rentrer. Mais elle dit

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Le Lac de Guiers bientôt restauré

C'est ce matin que le Premier ministre va procéder au lancement du Projet de restauration des fonctions écologiques et économiques du lac de Guiers (PREFELAG). Ce Projet a vu le jour grâce à un prêt de 11,2 milliards accordé à l'État du Sénégal par le Fonds africain de développement et à un don du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) d'un montant de 0,639 milliard de FCFA. L'État a aussi joué sa partition en s'engageant à hauteur de 2,111 milliards.

Le projet a comme objectif principal la restauration des écosystèmes du lac de Guiers, selon un communiqué de son coordonnateur, Amadou Bocoum parvenu à la rédaction de *EnQuête*. Comme objectifs spécifiques, poursuit la note, le projet vise l'amélioration des conditions de stockage et de la qualité de l'eau au sein du lac afin de satisfaire l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, pêche, pisciculture, abreuvement des animaux etc. Aussi, la remise en eau de la Réserve spéciale d'avifaune du Ndial (RSAN) afin de faire revivre une zone humide, patrimoine mondial de la convention de Ramsar. Le projet s'articule autour de trois axes, de l'avis de ses concepteurs. Il s'agit d'abord de l'amélioration de la dynamique hydrologique du système du lac de Guiers. Une composante qui regroupe l'ensemble des travaux devant permettre d'améliorer la disponibilité, l'hydraulique, la qualité de l'eau et les conditions de vie des populations riveraines. La seconde articulation est relative au renforcement des capacités et comporte les activités d'organisation et de formation en direction des usagers et des décideurs locaux. L'objectif étant d'obtenir leur adhésion à la gestion intégrée des ressources en eau, mais également leur participation à la gestion de l'espace communautaire jouxtant la réserve d'avifaune du Ndial. ■

AMADOU NDIAYE

comprendre les revendications des travailleurs de la Société de transport DDD. “L'État doit engager des négociations pour remédier à cette crise qui commence à perdurer”, croit-elle savoir sous le regard approbateur de ses voisins d'infortune d'un jour, sans... bus de DDD. ■

INFECTIONS NOSOCOMIALES

15 à 40% des personnes admises en soins intensifs en sont victimes

La Journée mondiale de l'hygiène des mains a été célébrée hier. Une occasion saisie par le ministre de la Santé et de l'Action sociale pour inciter les acteurs de son secteur à se laver les mains après chaque consultation.

■ VIVIANE DIATTA

Les infections nosocomiales constituent un véritable problème de santé publique. Au Sénégal, le seuil est critique. Et pour y remédier, les acteurs de la santé ont misé sur l'hygiène des mains. Selon le ministre de la Santé

et de l'Action sociale, Pr Awa Marie Coll Seck, l'hygiène des mains a un très fort impact sur la morbidité et la mortalité. “Entre 15 et 40% des personnes admises en soin intensifs sont victimes de ces infections”, a signalé le ministre de la Santé et de l'Action sociale qui présidait hier la Journée mondiale de l'hy-

giène des mains. Dans sa lancée, Awa Marie Coll Seck a invité les agents de la santé à respecter le programme dénommé “les 5 moments de l'hygiène des mains de l'OMS”. Lui emboitant le pas, le coordonnateur du programme national de lutte contre les infections nosocomiales, Dr Oumar Bounkhat

Thiam, a indiqué que le manque d'hygiène des mains est un facteur déterminant pour la transmission de maladies dans les structures de soins. D'où la nécessité, selon lui, de toujours se laver les mains après chaque consultation, avec des produits comme la solution hydroalcoolique. “Ce sont des gestes qui paraissent simples, mais ne sont pas faciles à réaliser. L'on se rend compte que même si le personnel est averti, il ne le pratique pas souvent”, a souligné Dr Thiam, pour qui, si une bonne hygiène des mains est respectée, “on pourra beaucoup éviter la transmission de ces infections qui constituent un fardeau au niveau mondial”.

Aussi, une Unité de fabrication de solution hydroalcoolique a été mise en

place à l'hôpital Aristide Le Dantec, facilitant l'accessibilité de ce produit à tous les praticiens, mais aussi à tous les malades et accompagnants afin de limiter ce fléau. Surtout qu'une étude a montré que le taux de prévalence au Sénégal est de 2 à 20 fois supérieur au taux en vigueur dans certains pays occidentaux où l'on note une prévalence de 5 à 10%, a déclaré le docteur Oumar Bounkhat Thiam.

Pour sa part, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, a soutenu que la région africaine occupe une position peu enviable, car c'est là où l'activité de promotion de l'hygiène des mains dans les structures sanitaires est la moins active dans le monde. ■

ÉLECTIONS LOCALES EN BANLIEUE

Inflations de listes, BBY forclosé à Guinaw-Rail Sud et Nord

Les listes des candidats pour les prochaines élections locales ont été affichées depuis hier. Ainsi, rien que le département de Pikine compte 201 listes qui ont été recevables au moment ou celui de Guédiawaye.



CHEIKH THIAM

201 listes composées de partis politiques, de mouvements issus de la société civile et de coalitions diverses, c'est ce nombre qui doit aller briguer les plus d'un million d'électeurs que compte le département de Pikine pour un total de 16 communes d'arrondissement.

Dans les détails, la sous-préfecture de Dagoudane compte 72 listes, celle des Niayes en polarise 61 tandis que celle de Thiaroye a enregistré 68 listes. Si la forclusion annoncée de la liste de Benno

Bokk Yaakaar dans la commune de Thiaroye n'a été qu'une rumeur, les listes de la majorité présidentielle établies pour Guinaw-Rail Sud et Nord par contre ne seront pas de la partie.

Il faudra aussi signaler l'absence de ces listes de l'actuel maire progressiste de Pikine Pape Sagna Mbaye, qui a déclaré, selon des indiscrétions, qu'il va battre campagne pour les listes de la coalition BBY.

69 listes à Guédiawaye, la part du lion à l'APR

Dans le département de Guédiawaye, ce sont 69 listes dont 24 coalitions et 19 partis politiques, qui ont été déposées et validées. Dans ce lot, l'Alliance pour la République (APR) s'est taillée la part du lion. Comme pressenti depuis plusieurs mois, c'est sans surprise que le frère cadet du président de la République, Aliou Sall, a été porté à la tête de la liste majoritaire de BBY dans la commune de Golf Sud, alors que le maire socialiste sortant, Aïda Sow Diawara, dirige la proportionnelle.

A Sam Notaire, l'Alliance pour la République dirige les deux listes, avec Mika Ba et un certain Abdoulaye Fall, peu connu du milieu politique local. Sur

la proportionnelle, et en deuxième position, trône Adja Dieynaba Fall, maire actuel de la commune et ex-socialiste passé au parti présidentiel. Même scénario dans la commune de Wakhinane-Nimzatt ou l'édile socialiste Alioune Badara Faye est à la tête de la proportionnelle tandis que Racine Talla, directeur général de la RTS, a été placé leader sur la majoritaire. A Ndiarème-Limamoulaye, le maire Ibrahima Ndiaye, membre de l'Alliance des forces de progrès (AFP), va conduire la proportionnelle alors que la liste majoritaire sera dirigée par Cheikh Awa Balla Fall, directeur général de l'Ecole nationale de l'administration (ENA).

Duel Cheikh Sarr/Aliou Sall, Gackou encore absent

A Médina Gounass, le député-maire Woré Sarr du Parti démocratique sénégalais (PDS) va défendre la coalition Sopi. Quant au maire de Guédiawaye, Cheikh Sarr, il a été investi tête de liste majoritaire de la coalition ACDG "Eleuk Dax". A défaut donc d'un duel Aliou Sall/Malik Gackou, on aura droit à une bataille Aliou Sall contre Cheikh Sarr. L'autre surprise de ces élections locales est l'absence de



Malick Gackou de toutes les listes dans le département de Guédiawaye où il est pourtant crédité d'une popularité non négligeable pour un politicien.

Par ailleurs, du côté des autorités préfectorales, on dénonce de multiples cas de triche ainsi que le manque de formation et la faiblesse de nombreux mandataires qui étaient chargés de procéder aux formalités des dépôts de listes. Autant de raisons qui ont contribué au retard dans la publication des listes. ■

LINGUÈRE – BBY CONTRE DLD

Une guerre entre Habib Sy et Aly Ngouille Ndiaye

Les élections locales du 29 juin prochain ne manqueront pas de piquant dans le Djolof. Et pour cause. La préfecture a affiché les listes des différentes coalitions dans les trois communes de Linguère, Dahra et Mbeuleukhé, et dans le département. Même s'il avait été battu à plate couture lors de la présidentielle et aux législatives de 2012, Habib Sy, ex-directeur de cabinet de Me Wade et actuel maire de Linguère, ne semble pas avoir baissé les bras.

En effet, regroupés dans la coalition "Deggo Liggeey Djolof" (DLD), l'Urd (Djibo Kà), la CRC (Aliou Dia), le Rewmi (Idrissa Seck) et bien sûr le Pds ont choisi le premier magistrat de Linguère, Habib Sy, pour diriger la liste majoritaire à Linguère tandis que la proportionnelle sera conduite par Amadou Demba Bâ. Habib Sy et Cie feront face au ministre Aly Ngouille Ndiaye (liste majoritaire) et au Dr Mamadou Thiore Mbaye (proportionnelle).

A Dahra, sept coalitions sont en lice pour le fauteuil de la mairie. Il s'agit du Pid (Parti indépendant démocratique), Démocratie citoyenne (DC), Visa animé par Déthié Diouf, Benno Bokk Yaakaar, Benno Suxali Djolof, Alal et Deggo Liggeey Djolof.

A Mbeuleukhé, deux coalitions se feront face dans un duel fratricide. Deggo Liggeey Djolof avec Aliou Dia qui en dirige la liste majoritaire et Saly Niang en tête de liste proportionnelle affrontera le Dr Daouda DIA, tête de liste majoritaire pour BBY, et Ndongo Niang, tête de liste proportionnelle.

A signaler que pour non-respect des dispositions du code électoral, la coalition Deggo Liggeey Djolof a été forclosé pour la départementale sur la liste majoritaire. Benno Bokk Yaakaar sera conduite, pour la majoritaire, par le Président du conseil d'administration du Port autonome de Dakar (PAD), Me Amadou KA, et par Amadou Ndiaye pour la proportionnelle. ■

MAMADOU NDIAYE
(CORRESPONDANT À LINGUÈRE)

APPELLATION WOLOF DES PARTIS POLITIQUES

Les hommes politiques entre "manipulation et négation"

Ils sont nombreux les partis ou coalitions de partis politiques à opter pour des appellations politiques surtout en perspective des élections locales du 29 juin prochain. "Benno bokk yaakaar, Taxawu Dakar, And suxali sunu gox, And liguey sou nou gox, Dékal Ngor, etc.", tous les slogans sont bons pour faire rallier l'électeur sénégalais à sa cause.

ASSANE MBAYE

"Manipulation de l'électeur"

Dans un contexte d'élections locales et donc de communication politique, les partis politiques sont de plain-pied dans des stratégies et autres stratagèmes de marketing politique pour haranguer le maximum de foules afin de gagner le maximum de collectivités locales. À ce niveau, souligne le sociologue Abdou Khadir Sanako, "les partis politiques sont dans un sentimentalisme politique". Selon l'enseignant à l'université de Thiès, "dans la sociologie des affinités électives, ils cherchent à toucher la sensibilité des électeurs à travers leurs langues locales". "La majorité des électeurs au Sénégal s'exprime en wolof. Même dans les médias, le débat politique de manière générale se fait soit en langue française, soit en langue wolof. Ainsi à travers les langues natio-

nales, on cherche à influencer le choix rationnel ou irrationnel de l'électeur", explique le sociologue Abdou Khadir Sanako. Qui reste persuadé que "dans ce subjectivisme ou irrationalité de l'électeur, il y a un moyen de le manipuler".

"Revers de la médaille"

Partageant la même idée, le conseiller spécial du président de la République va plus loin. Selon Abdou Aziz Diop (photo), "généralement ces appellations sont plus destinées à la manipulation de l'électeur qu'à la mise en exergue des valeurs qu'incarne le parti". Toutefois, prévient l'analyste du discours doublé d'un politologue, "le revers de la médaille, c'est que certains partis politiques peuvent utiliser des slogans qui vont se retourner contre eux". "Quand un parti politique s'appelle Rewmi, cela veut dire que vous ne pouvez revendiquer votre



appartenance au pays que quand vous vous identifiez au parti. Parfois le slogan décliné en wolof peut susciter la controverse qui peut déteindre sur l'image du parti", souligne Abdou Aziz Diop selon qui, "l'appellation des partis politiques en langue nationale renvoie à deux choses à la fois : le slogan et le programme du parti". "Quand on dit Benno siggil Senegaal, on entendait ce que la coalition ou le parti souhaite faire une fois au pouvoir. Un slogan a

d'autant plus d'impact qu'il touche le maximum d'électeurs et la meilleure manière d'y parvenir, c'est de le rendre dans une langue connue de tous pour que le maximum d'électeurs s'approprie le slogan. Cette appropriation peut conduire l'électeur à modifier sa préférence", déclare-t-il.

"Négation de la politique de l'adversaire"

Sous un autre angle, estime le sociologue Abdou Khadir Sanako, "cette forme de communication politique se lance dans une perspective de négation de la politique de l'adversaire". "Quand vous dites Liguéyeul Ndakaru, c'est comme si la liste adverse n'est là que pour elle-même". De fait, "c'est dans des soucis de stratagèmes pour réussir des coups politiques". "C'est pour approcher les populations par rapport au contenu que cherche à vendre le parti ou la coalition qui entre en lice. Nous sommes dans un contexte d'élections locales et le meilleur moyen de vendre son discours politique, c'est de le faire sous un sobriquet local", souligne-t-il.

Dans un contexte national où les partis politiques classiques ont presque perdu de leur crédibilité et de leur aura, les hommes politiques semblent emprunter d'autres options pour contourner cet obstacle. Selon Tidiane Camara, membre de la coalition "Jooko défar Gorée", qui soutient la candidature de Augustin Senghor, "c'est parce que les partis politiques

classiques sont dévoyés que les hommes politiques se tournent vers des appellations wolof pour se faire une nouvelle santé politique". Mais estime le sociologue Abdou Khadir Sanako, "cela n'a pas trop d'influence par rapport aux retombées politiques". "L'électorat sénégalais insiste souvent plus sur le leader investi sur les listes ou les relations qu'il a avec ce dernier que sur le nom que porte la liste". À cet effet, "les gens ne te diront jamais la liste Taxawu Dakar, ils disent la liste de Khalifa Sall". "C'est beaucoup plus la personnalité du ou des leaders investis sur les listes qui va influencer le jeu plus que le nom que porte la coalition en tant que telle", insiste-t-il. "L'engagement du militant et l'adhésion de la population dans un parti politique dépendent du discours qu'on leur tient", estime pour sa part Pape Momar Diop, tête de liste de la coalition "Manko si deug" à la commune d'arrondissement de la Médina. ■

FANN-POINT E-AMITIÉ

Benno Bokk Yaakaar en mode “arc-en-ciel”

Comme une exception dans la grisaille de la dislocation qui a frappé la mouvance présidentielle aux quatre coins du pays, Benno Bokk Yaakaar semble avoir sauvé l'honneur dans la commune de Fann-Point E-Amitié des listes représentatives des alliés qui avaient vaincu Abdoulaye Wade au niveau national en mars 2012.



SEYDINA BILAL DIALLO

Une liste arc-en-ciel. Telle est la qualification que le Dr Malick Diop (*photo*) donne à la liste générale Benno Bokk Yaakaar de Fann-Point E-Amitié en vue des scrutins locaux. Le maire sortant de la commune, et porte-parole de l'Alliance des forces de progrès (AFP) est à la tête de la liste majoritaire alors que Pape Maël Diop de l'Alliance pour la République (APR) dirige la liste proportionnelle.

Pour le Dr Diop, la particularité de cette liste est liée au fait que tous les partis de Benno Bokk Yaakaar y figurent : Apr, Afp, Ps, Rnd, Ld, Pit, Takhaw Tem du Pr Ibrahima Fall. “Mais au-delà, nous avons la société civile, de

même que tous les présidents d'associations sportives et culturelles des quartiers, ainsi que de grandes organisations comme la Nouvelle convergence citoyenne”, souligne-t-il.

Les deux têtes de liste se sont réjouies d'avoir résisté à la dislocation, comme cela a été le cas en plusieurs localités du pays. Pour la suite, elles prévoient de “travailler en toute complicité” durant la campagne électorale, mais aussi de “gérer ensemble” en cas de victoire au cours des cinq prochaines années.

Par ailleurs, la parité a été “respectée” avec une liste composée d'un nombre égal d'hommes et de femmes, que Malick Diop juge “valeur et dotés de compétences”, à

l'image, dit-il, du Dr Macoumba Guèye dans le domaine de la santé et de Sokhna Diouf, professeur agrégée qui sera d'un apport important pour ce qui est de l'éducation. L'ancienne ministre de l'industrie Bineta Samb Bâ et l'ex-conseillère économique et social Anta Niang Touré font également partie de cette liste.

Les enjeux portés par l'acte 3 de la décentralisation ont été passés en revue. Occasion pour le Dr Malick Diop de rappeler qu'à partir du 29 juin, la commune d'arrondissement sera dissoute pour être transformée en commune de plein exercice. Celle-ci pourra ainsi capter “toutes les recettes” qui jusqu'ici atterrissaient dans les caisses de la ville. ■

MBOUR

Une coalition PS-PDS inédite

C'est rarissime mais c'est arrivé ! Le Parti socialiste et le Parti démocratique sénégalais seront ensemble pour conquérir la mairie de Mbour en compagnie de 21 autres listes. Dans l'ensemble des communes du département que sont Saly portudal, Joal-Fadiouth, Ngaparou, Popenguine, Somone, Nguékhokh, Thiadiaye, 55 listes sont en compétition.

■ ANDRE BAKHOUM
(CORRESPONDANT À MBOUR)

Toutes les listes déposées par les partis et les coalitions de partis à la préfecture ont été publiées hier. Ainsi Mbour connaît pour la première fois un nombre de 22 listes convoitant le fauteuil de la mairie. La liste “Benno ligueyal Mbour” sera conduite par le maire socialiste sortant Fallou Sylla et par Bayati Babou, un cadre libéral de la commune qui a abandonné le Pds. “C'est la première fois que des militants du Parti socialiste et du Parti démocratique sénégalais sont

en coalition dans la commune”, confie un mandataire.

Au sein de l'Alliance pour la République, la rupture entre camarades est consommée. L'Apr a ainsi présenté deux listes dont la coalition “Mbuur jarnako, And nawlela” dirigée par El hadji Seck Ndiaye Wade Kany Sagna. L'autre liste est conduite pour Benno Bokk Yaakaar par Saliou Samb.

Au sein de l'Alliance pour la République, la rupture entre camarades est consommée. L'Apr a ainsi présenté deux listes dont la coalition “Mbuur jarnako, And nawlela” dirigée par El hadji Seck Ndiaye Wade Kany

Sagna. L'autre liste est conduite pour Benno Bokk Yaakaar par Saliou Samb. Dans cette bataille pour la mairie, les écologistes sont présents, avec “Res Les verts”, mais aussi “Taxaw tem”, “Bés Du Ñakk” et Ucs.

Il faut signaler que la plupart des cadres politiques sont dans les listes proportionnelles. Comme le député Apr Sira Ndiaye qui dirige la liste de Benno Bokk Yaakaar, ou Anne-Marie Dione de “And bokk gis-gis”.

Toutefois, le Pds pourrait faire les frais de la non-investiture de son porte-parole départemental par la coalition Booloo taxaw askan wi qui regroupe également Rewmi, And

Jéf et Faxas. Mamadou Ndiaye, jeune wadiste, a en effet promis de battre campagne contre cette coalition. “Je refuse de mener un combat pour des personnes que l'on ne voit pas sur le terrain”, s'est-il insurgé.

Le Pds éclaté à Joal-Fadiouth

C'est en toute division que le Parti démocratique sénégalais ira aux locales dans la commune de Joal-Fadiouth. Le maire Paul Ndong dirige la liste majoritaire de “Booloo taxaw askanwi”, alors que les anciens ministres Joseph Ndong et Thérèse Coumba Diop représentent la liste du Pds. Au total, huit partis et coalitions de partis convoitent la mairie.

A Somone, deux listes pour une mairie

Dans la commune de Somone, le maire néo-Apr Boucar Sadji, ex-membre du Pds, conduit la liste majoritaire de Benno Bokk Yaakaar. En face, il y aura la coalition Benno suxali Somone avec Mbaye Dieng. ■

RUFISQUE

Le département croule sous 150 listes

Dans l'ensemble du département de Rufisque, on compte plus d'une centaine de listes pour les douze collectivités locales. Pour la seule commune de Rufisque, 55 listes de coalitions vont s'affronter dans les trois communes d'arrondissement (Rufisque-Est, Rufisque-Ouest et Rufisque-Nord). Trois entités qui deviendront des communes de plein exercice après le 29 juin 2014. Rufisque-Est est briguée par 18 coalitions et partis, contre 19 à Rufisque-Ouest et 18 à Rufisque-Nord.

En outre, après consultation des listes, on constate aisément que le Parti démocratique sénégalais (PDS) part en compétition très uni dans la coalition “Booloo taxaw askan wi”. Selon ses responsables, c'est la situation nationale qui s'est répercutée au niveau local, sauf à Yène où le Pds n'a pas hésité à s'allier avec l'Apr. Mais de nombreux responsables de partis alliés comme ceux du Psd/Jant bi ont exprimé leurs frustrations à cause, disent-ils, des positions confortables attribuées au Pds.

Pendant ce temps, Benno Bokk Yaakaar et l'Apr ont fini de voler en éclats. En effet, dans les différentes communes de Rufisque, comme dans le département, les alliés de la mouvance présidentielle n'ont pu s'entendre. Par exemple, à Bargny où la division est plus visible, la coalition BBY n'est composée que du Ps et de franges de l'Afp et de l'Apr. Même cas de figure à Sébikhotane où la coalition n'est composée que de l'Apr et de l'Afp, le Ps ayant préféré partir seul.

Toutefois, la division est beaucoup plus grande dans l'Apr où les querelles intestines ont déteint sur les listes. Ainsi, Doudou Meissa Ndaw Wade a présenté sa propre coalition, “Taxaw taxawu Tenguédj”. De même que le maire de Diamniadio, Moulaye Guèye, qui a uni sa coalition à l'Arc du maire de Rufisque Badara Mamaya Sène et au Rewmi. Quant à Benno Bokk Yaakaar, elle est composée de : Apr, Ps, Afp, Ld, Jéf-Jél et Fsd/Bj.

Dans l'ex-communauté rurale de Sangalkam, fief de Oumar Guèye, les responsables de Rewmi entendent faire mordre la poussière au ministre du Tourisme et des Transports aériens avec des listes présentes dans les quatre “C”. ■

PAPE MOUSSA GUËYE (RUFISQUE)

LIMOGÉ DE L'ARTP

Abou à vau-l'eau

De la problématique de sa nationalité à la forclusion de la liste Benno Bokk Yaakaar à Ogo qu'on lui attribue, en passant par sa présence éclair au ministère de l'Information, Abou Lô poursuit sa descente... dans le Macky.

■ AMADOU NDIAYE

La question liée à sa nationalité a d'abord éclaboussé le premier gouvernement de Macky Sall. Alors tout nouveau ministre de la Communication et des TIC, des voix s'élevaient pour souligner la nationalité allemande d'Abou Lô. Ce

qui faisait de lui un non-Sénégalais de facto. La législation de l'Allemagne ne permet pas la double nationalité pour les ressortissants de certains pays comme le Sénégal. Ce qui implique que le ressortissant sénégalais qui aspire à la nationalité allemande doit, au préalable, renoncer à sa nationalité d'origine. Sans quoi, il verra sa

demande rejetée par les autorités allemandes. L'inconnu du grand public devait alors apporter des éléments de réponse sur sa vraie nationalité. Tâche hautement difficile pour l'originaire du village de Sinthiou Garba, région de Matam. Né en 1963, Abou Lô avait pourtant fréquenté l'école primaire de la même localité avant de rejoindre le lycée Faidherbe de Saint-Louis. Après un baccalauréat série C, il arrive à l'université de Dakar et décroche une licence en mathématique-physique. Il s'envole pour l'Allemagne et atterrit à l'Université Humboldt de Berlin. Face à la pression populaire sur sa nationalité, l'homme devenu professeur de mathématiques et coordonnateur, en Allemagne, de l'Alliance pour la République APR, quitte le gouverne-



ment de Macky Sall. Quelque temps après, il est nommé Directeur de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP). Sur place, il engage un bras de fer avec l'ancienne ministre des Télécommunications devenue présidente du collège de régulation, Fatou Blondin Ndiaye Diop qui finira par

quitter. Ensuite, on l'accusera d'avoir mis fin aux fonctions de Boubacar Dramé, Directeur de l'administration et des finances (DAF) de l'ARTP. Ce dernier sera redirigé à la Cellule projet et ingénierie et remplacé au poste de DAF par la fille de feu Assane Seck. Le départ de Boubacar Dramé aurait des relents de règlement de comptes ; l'homme se serait rebellé contre des dépenses qui, selon lui, n'avaient pas de rapport avec l'ARTP mais étaient plutôt destinées à la satisfaction d'une base électorale. Avec son départ hier de la direction de l'ARTP, Abou Lô paierait ainsi les frais du scandale de l'enlèvement et de la séquestration du mandataire de Benno Bokk Yaakaar (BBY) dans la commune de Ogo à Matam. ■

VIOLENCES AU NORD-EST DU NIGERIA

Une attaque de Boko Haram fait 300 morts



L'attaque menée lundi 5 mai par les islamistes de Boko Haram dans une ville du nord-est du Nigeria proche de la frontière camerounaise a fait des centaines de morts, selon un sénateur et des témoins, contactés mercredi 7 mai. "Le bilan de l'attaque est d'environ 300 morts", a déclaré Ahmed Zanna, sénateur de cette région.

Les témoins ont quant à eux déclaré avoir compté plus de 100 cadavres dans la ville de Gamboru Ngala, située dans l'Etat de Borno, fief historique de Boko Haram. "Dorénavant, Boko Haram s'en prend à des villages tout entiers (...) massacrant parfois jusqu'à 200 à 300 villageois, hommes et femmes pour se venger de la compli-

cité des civils avec l'armée", explique le chercheur français, Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Mobilisation internationale contre Boko Haram

La secte islamiste est également au centre de l'actualité avec l'enlèvement de 276 lycéennes, le 14 avril dernier, à Chibok, dans l'Etat de Borno, dont plus de 220 seraient toujours entre leurs mains en vue d'être vendues ou mariées, potentiellement au Tchad et au Cameroun. Dimanche, onze autres jeunes filles ont également été enlevées par le groupe.

Cette succession de rapt, et la mobilisation des mères et de la société civile qui a suivi, a poussé le

gouvernement nigérian à réagir, la police offrant 50 millions de nairas (300 000 dollars) pour toute information susceptible de conduire à la libération des 200 jeunes filles enlevées.

Les États-Unis et la France ont également promis leur coopération au président Goodluck Jonathan. Le président François Hollande a ainsi assuré que la France ferait "tout pour aider le Nigeria à pourchasser ce groupe et à retrouver les otages", tandis que Barack Obama a annoncé l'envoi d'experts américains pour aider les autorités. Les Nigériens "ont accepté notre aide, mêlant militaires, police et d'autres agences qui vont aller sur place, essayer de savoir où ces jeunes filles pourraient être et les aider", a précisé le président américain.

Le département d'État américain a indiqué disposer d'informations selon lesquelles les adolescentes auraient été emmenées dans des pays voisins, se faisant l'écho de déclarations non confirmées de responsables locaux à Chibok, qui estimaient que les captives avaient été vendues à des combattants islamistes du Cameroun et du Tchad. Les autorités de ces deux pays ont cependant démenti ces allégations. ■

JEUNEAFRIQUE.COM

RUSSIE

Vladimir Poutine fait un pas vers une solution politique en Ukraine

Après avoir reçu en entretien ce mercredi le directeur de l'OSCE, le Suisse Didier Burkhalter, le président russe Vladimir Poutine (*photo*) a indiqué vouloir créer les conditions nécessaires au dialogue. Une annonce qui en suit une autre : celle du retrait des forces armées russes de la frontière ukrainienne.

Vladimir Poutine s'exprimait à l'issue de discussions à Moscou avec le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Didier Burkhalter demandait un cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine afin notamment de permettre la tenue de l'élection présidentielle prévue le 25 mai prochain.

Vladimir Poutine, que plusieurs responsables occidentaux accusent d'attiser le conflit en Ukraine, a nettement changé de ton. Il parle de vouloir créer les conditions du dialogue. D'une part, il a appelé les séparatistes pro-russes à suspendre une série de référendums sur l'autonomie prévus dimanche prochain dans l'est et le sud du pays. C'est le cas, par exemple, à Donetsk où les habitants ont été appelés à se prononcer sur l'indépendance de la "République" autoproclamée de Donetsk.

Concernant le scrutin présidentiel du



25 mai, Vladimir Poutine est allé jusqu'à affirmer que c'est un pas dans la bonne direction, à condition, a-t-il précisé tout de même, que les droits de tous les citoyens ukrainiens soient garantis. Une référence bien sûr à la minorité russophone.

Vladimir Poutine a également fait une annonce plutôt fracassante, en affirmant que les forces armées russes massées à la frontière ukrainienne se sont retirées de la zone. Néanmoins, un responsable de l'Otan, puis la Maison Blanche, ont indiqué n'avoir encore observé aucun mouvement significatif venant des 40 000 soldats russes qui y sont massés selon l'Otan. ■

RFI.FR

MAURITANIE

Une femme candidate à l'élection présidentielle prévue le 21 juin

Une femme a déposé sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 21 juin en Mauritanie, a annoncé mercredi le Conseil constitutionnel dans un communiqué, un fait rare dans ce pays islamique.

"Mme Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss a déposé au secrétariat général du Conseil constitutionnel un dossier portant sa candidature à la présidentielle du 21 juin", indique ce communiqué.

Mme Mint Moulaye Idriss, 57 ans, candidate indépendante, est la deuxième femme à se porter candidate à une élection présidentielle en Mauritanie, après Aicha Mint Jedeine qui s'était présentée en 2003 contre le président Maaouiya Ould Taya (1984-2005).

En Mauritanie, pays islamique où la charia est en vigueur, les femmes sont généralement faiblement représentées dans les institutions.

Elles occupent 20% des postes électifs et réclament de plus en plus la parité.

Mme Mint Moulaye Idriss est actuellement présidente du Conseil d'administration de l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle).

Mariée et mère de quatre enfants, elle est titulaire d'un doctorat de troisième cycle en ingénierie financière.

Deux autres candidatures ont déjà été déposées pour la présidentielle du 21 juin, celle du

président sortant, Mohamed Ould Abdel Aziz, et celle de Boidel Ould Houmeid, chef d'El-Wiam, un parti d'opposition modérée qui compte sept députés sur 147 à l'Assemblée nationale.

M. Ould Houmeid, un descendant d'esclave, a été plusieurs fois ministre sous de précédents régimes.

La date de clôture des candidatures au scrutin présidentiel du 21 juin est mercredi à minuit.

Le Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU), coalition de l'opposition radicale en Mauritanie, avait annoncé le 4 juin qu'il boycottait la présidentielle à la suite, selon lui, du blocage du dialogue politique avec le pouvoir.

Le FNDU regroupe la formation islamiste Tewassoul et les dix partis de la Coordination de l'opposition démocratique (COD). Ces dix partis ont boycotté les dernières élections législatives et municipales, organisées en novembre et décembre 2013, largement remportées par le pouvoir.

L'Alliance populaire progressiste (APP, opposition modérée) de Messaoud Ould Boulkheir, ex-président de l'Assemblée nationale, a également annoncé mercredi qu'elle allait boycotter le scrutin du 21 juin à cause d'un "manque de transparence". ■

JEUNEAFRIQUE.COM



Avis de manifestation d'intérêt pour la mission d'assistance pour la surveillance et le contrôle des travaux d'assainissement et de restructuration urbaine des quartiers de Hann et Petit Mbao - SENEGAL

Référence de publication : EuropeAid/135593/IH/SER/SN

Le Ministère de l'Economie et des Finances, Ordonnateur National du FED, invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le marché est financé par les ressources du 10ème FED. L'avis de marché peut être consulté sur le site de l'Union Européenne ci-dessous :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1224657797149&do=publi.welcome&userlanguage=fr>

La date limite de remise des candidatures est fixée au 10 juin 2014 à 10h 00 GMT au PSON FED, 25 rue Amadou Assane NDOYE x Saint-Michel Immeuble AMSA 1er étage.

MOTS FLÉCHÉS • N° 979 FORCE 3)

Concentré	▼	Docteur	▼	Tais-toi !	▼	Étudie les astres	▼	Ils ferment la marche	▼	Île dans l'Atlantique
Poursuivre		Postérieur		Diseaux de ferme		Un champion		Sud-est		
▶		▶		▶		▶		▶		▶
Centilitre	▶		Rigoureux	▶						
Loupant			Avenue abrégée							
▶			▶			Remplace ceci		Grand patron		Fourbus, épuisés
Mis debout	▶				Imite	▶				
Attraction foraine					Protégée par un blindage					
▶			Diviser, décomposer	▶						
Demi-douzaine	▶			Fuite du domicile		Gros mangeur	▶			
Resber bouche ...						Fibre textile				
▶			Bande de ciné	▶				Marque la condition	▶	
			Base de dune							
Violente tempête	▶	Homme d'intérêts								Nouvelle impulsion
		Élément radioactif								
▶							Sculpture	▶		
							Passées au four			
Jeu de mots	▶					Invente, conçoit	▶			
Convient bien										
▶			Pronom relatif	▶						
			Boîte d'élections							
Dénudée	▶									
Titre pour Churchill				Bar façon anglaise		Appris et retenus		Difficile à trouver		Amas de choses
▶										
			Montrant sa mauvaise humeur	▶						
Parasseux	▶									
Conscience morale					Union européenne	▶		Cela est préférable	▶	
▶										
			Voûtes, contre-faites	▶						

horoscope

Bélier

☿ **Relationnel** : ce jeudi sera parfait pour consolider une relation ou pour mieux vivre une situation amoureuse. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous vauquerez tranquillement à vos diverses occupations. Pour certains, vous serez moins impulsifs et plus réfléchis. ♄ **Bien-être** : vous devriez bénéficier d'une belle énergie.

Taureau

☿ **Relationnel** : belle journée pour mieux communiquer avec vos enfants ou passer du temps avec eux. En couple, la douceur et la complicité rythmeront vos échanges. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : aujourd'hui, les projets auront une place importante pour votre épanouissement professionnel. ♄ **Bien-être** : vous ferez preuve d'une belle maîtrise de vos émotions.

Gémeaux

☿ **Relationnel** : pour certains, ce jeudi vous trouvera un peu plus famille. Pour d'autres, vous serez comme un véritable courant d'air. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous comprendrez que vous n'aurez pas le droit à l'erreur. ♄ **Bien-être** : un petit coup de fatigue n'est pas impossible.

Cancer

☿ **Relationnel** : vous aurez une certaine facilité de contact qui vous permettra d'aller assez spontanément vers les autres. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce jeudi sera parfait pour les démarches en tout genre ou les différentes prises de contact. ♄ **Bien-être** : vous ferez preuve d'un certain dynamisme.

Lion

☿ **Relationnel** : vous aurez envie que l'on vous accorde un peu plus d'attention. Pour d'autres, vous serez peut-être un peu plus exigeant dans vos échanges. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : efficace, vous irez droit au but et vous ne prendrez aucun détour. ♄ **Bien-être** : vous serez plus résistant au stress.

Vierge

☿ **Relationnel** : vous serez plus sensible et plus à l'écoute des autres. Pour certains, vous aurez besoin de vous sentir aimés. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : attention aux risques d'erreurs ou aux manques de concentration. Pour d'autres, vous aurez tendance à vous noyer dans un verre d'eau. ♄ **Bien-être** : vous serez peut-être un peu plus émotif ou angoissé.

Balance

☿ **Relationnel** : vous aurez envie de tranquillité et donc de vous retrouver en famille ou en couple, voire entre amis. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce jeudi vous verra lever le pied. Ainsi, vous serez un peu actif ou moins impliqué. ♄ **Bien-être** : vous aurez tendance à vous laisser aller.

Scorpion

☿ **Relationnel** : pour beaucoup, les autres ou les amis seront à l'honneur. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous saurez vous fixer des priorités et vous vous y tiendrez. ♄ **Bien-être** : vous ferez attention à vous.

Sagittaire

☿ **Relationnel** : vous ferez de vos proches ou de votre famille votre priorité. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour vous fixer des objectifs clairs et précis. ♄ **Bien-être** : malgré quelques moments de fatigue, vous saurez faire face à tout.

Capricorne

☿ **Relationnel** : vous aurez envie de vous ouvrir à d'autres horizons relationnels et vous serez ouvert aux rencontres. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour apprendre et enrichir vos connaissances. Pour d'autres, vous ne craignez pas de sortir des sentiers battus. ♄ **Bien-être** : vous serez tout simplement en pleine forme.

Verseau

☿ **Relationnel** : vous serez un peu plus solitaire ou indépendant. Pour certains, vous profiterez de ce jeudi pour faire le point sur vous et vos diverses relations. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : aujourd'hui, vous chercherez à aller au fond des choses. Conséquence vous ne laisserez rien au hasard. ♄ **Bien-être** : un peu stressé ou un peu plus fatigué.

Poissons

☿ **Relationnel** : votre vie amoureuse ou associative sera mise au premier plan par les astres et vous ne vous en plaindrez pas même si cela peut susciter quelques petites angoisses. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez peut-être un peu plus de mal à travailler en équipe. ♄ **Bien-être** : les autres auront une certaine influence sur vous.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 978

F M F B R
REHABILITEE
RURAL TACT
VOMIR C MIE
CI SCRIPTS
CELA AUTOS
I FREIN T
PRELAT N CH
O ACADEMIE
FISC BERET
OEIL ANES
SAUR EDITEE
BLESSURE V
LUIRE NEUVE
SE MUE SAR
GERS ESPERE

SUDOKU N° 663

3	5	1	7	2	8	4	6	9
6	2	9	4	5	1	3	8	7
4	8	7	3	9	6	2	1	5
9	4	6	1	3	2	5	7	8
5	7	2	8	4	9	6	3	1
8	1	3	5	6	7	9	4	2
7	3	4	2	8	5	1	9	6
1	6	5	9	7	4	8	2	3
2	9	8	6	1	3	7	5	4

SUDOKU N°664

			6	2	8			
							5	6
			5		7	2		
							4	8
3					7	9		
	6		8		2			
		8			4	6		
6	1	7						
4					1		3	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE

- Cathédrale : 7H
- Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
- Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES

- Fadiar : 05:48
- Tisbar : 14:15
- Takussan : 17:00
- Timis : 19:33
- Guéwé : 20:33

MOT MÉLÉ EXPRESS N°288

Entourer d'affection

■	■	■	■	■	■
AFFUT	HELLO				
BASIQUE	LOYAUTE				
BASQUE	PANPAGE				
BONUS	PISCINE				
BRISTOL	SABRANT				
COMPOST	SUPERBE				
CONIQUE	TIEON				
DISQUE	TUULE				
FACTUEL	VOITURE				
FONDANT					

E E N I C S I P
T U F F A P C E
U O E O H A E U
A S U N C N B Q
Y I Q D O S R S
O C I A M A E A
L F S N P G P B
L O A T O E U R
E E B C S S S A
H Y L U T E I N
C O N I Q U E T
V O I T U R E R
B B R I S T O L

Vieux paysan

E R E G N O C M
A E A M M E P A
I E L P A I A L
M R T G P T R F
A E A O E O E R
N F L N G R R A
T O D O R I E T
E N E A I L L D
N T L I B C F A
E E E A R O U Z
U N C S U N R L
R O T S O C A C
V T E E F U X C

AIMANTE
ALIGOTE
COLZA
CONCU
CONGERE
DELECTE
DEREGLE
ESSAI
ETAME
FOURBIR
FURAX
LUCIOLE
MALFRAT
PARER
RAPPORT
REFONTE
ROTIE
TENEUR
VOCABLE

MOTS MELES • N° 287

Ville de bolivie

SANTA CRUZ

Les sciences sociales au service de l'acte 3 de la décentralisation

Le Sénégal a, peu ou prou, hérité de la colonisation la nature de sa structure étatique. Cette forme d'Etat fortement influencée ou inspirée par la Ve République Française s'est quasiment maintenue en l'état, n'a presque pas varié dans son mode de fonctionnement relativement à la post colonie. Cet Etat de type jacobin, centralisateur à la différence des Etats africains qui ont été sous influence ou domination anglaise, a senti dans les années 1970 la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une politique publique de décentralisation avec, à la clef, un certain nombre d'institutions idoines (acte 1). Les linéaments de cette décentralisation, faut-il le rappeler, ont été jetés dans les années 1960 par le Président du Conseil Mamadou Dia et son équipe en termes de découpage du pays en régions administratives, lesquelles correspondaient globalement à des pôles économiques.

Cette politique de décentralisation s'est poursuivie et a donné naissance en 1996 à l'acte 2 qui correspond à ce qu'on dénomme la régionalisation. Nous nous acheminons présentement vers l'acte 3 qui va connaître vraisemblablement un début d'exécution en 2014. A nos yeux, il serait utile de tenter d'en apprécier les enjeux institutionnels et politiques, mais surtout ceux liés à la production de sens. Autrement dit, il s'agit d'examiner, à la lueur des sciences sociales, les opportunités de production de sens, de ressources symboliques par égard à cet acte 3 de la décentralisation.

Enjeux institutionnels et politiques

Au plan institutionnel, de nouveaux organes vont être mis en place pour essayer de rapprocher les populations de ces structures ; et au plan politique, les préoccupations de ces populations sont censées être mieux prises en ligne de compte. Ces intentions affichées eu égard à l'élaboration de l'acte 3 seront jaugées indubitablement à l'aune de la mise en œuvre.

Ces préoccupations ayant trait aux aspects institutionnels et politiques sont déjà prises en charge ailleurs, j'en ai mentionné juste quelques éléments, et voudrais me focaliser sur la production virtuelle de sens ou la production symbolique que cet acte 3 pourrait engendrer. Je souhaiterais de façon précise mettre en exergue ce qui doit constituer, à mon sens, la substance de cette politique publique de décentralisation.

Substance de l'Acte III de la décentralisation : enjeux symboliques

La politique publique de décentralisation se voudrait être respectueuse au plan sociologique des spécificités des terroirs et ce, au-delà des dimensions institutionnelles et politiques. Pour ce faire, il faut naturellement maîtriser les contours culturels, éthiques, axiologiques, bref symboliques de cette décentralisation. Sous cet angle, les disciplines des sciences sociales telles que la sociologie, l'anthropologie, entres

autres, peuvent être d'un apport certain. Il s'agira d'investiguer ces espaces sociaux de politique publique, ces "policy domains" pour reprendre la formulation de Edward Laumann, un sociologue de Chicago adepte du "network analysis" et d'en extraire des savoirs spécifiques, particuliers, utilisables au premier chef par les habitants de ces terroirs, objets de cette investigation.

De façon concomitante à cette première approche, il conviendrait que les potentialités économiques de ces terroirs soient davantage cernées, maîtrisées et exploitées à bon escient. A ce sujet, la science économique appuyée par les disciplines qui lui sont connexes, pourrait être d'un concours appréciable. Il faut, bien entendu, en assurer une "vigilance épistémologique" comme dirait Gaston Bachelard et ce, par égard à l'appareil conceptuel de ces sciences là qui ne sont pas souvent dépouillées, sous nos cieux, des spécificités liées à leurs lieux d'émergence, à leurs contextes de production. Il s'agira naturellement d'en faire l'acclimatation, de contextualiser cet arsenal conceptuel afin qu'il soit, hic et nunc, opératoire. Les sciences sociales dépoussiérées de certaines scories, adaptées à nos réalités, permettront une appréhension plus pertinente de ces réalités.

L'autre domaine qui pourrait faire l'objet d'évaluation fine concerne le savoir-faire local, j'allais dire l'expertise locale, qui s'étend sans doute à plusieurs sec-

teurs. Il serait intéressant d'en faire la recension, de l'inventorier, pour ensuite en assurer une meilleure élaboration et une utilisation plus adéquate. Les sciences sociales, ce me semble, pourraient aider, appuyer cet exercice on ne peut plus passionnant.

Ces divers champs de savoir succinctement indiqués, une fois investigués, devront, à mon sens, pour aller au-delà du cognitif, être opérationnalisés, faire l'objet d'une indispensable articulation et alimenter, de manière décisive, les politiques publiques y relatives.

Cette articulation devra avoir lieu d'abord au niveau local, revêtir des modalités locales afin de servir localement les populations bénéficiaires. Ce premier palier d'articulation appelle un deuxième voire un troisième niveau.

Ainsi, l'articulation de cette pluralité de champs de savoir une fois opérée au niveau local nécessite, de mon point de vue, une articulation seconde avec le niveau central, l'Etat central ou deuxième niveau qui, lui aussi, pour paraphraser Pierre Bourdieu, est producteur de ressources symboliques. L'ensemble de cette architecture institutionnelle devra naturellement s'inscrire, in concreto, dans une dynamique de mondialisation, dans une perspective de globalisation et servir, par ricochet, probablement à d'autres peuples. ■

ABDOU ISSA DIENG
SOCIOLOGUE / CONSULTANT
AVRIL 2014 - abdouidieng@yahoo.fr

Par-delà le retour de l'Ancien Président Maître Abdoulaye Wade

Maître Abdoulaye Wade, ancien Président de la République, est rentré triomphalement au Sénégal après une longue absence. Cet accueil populaire peut être perçu comme un cri d'alarme adressé par une partie des sénégalais au Président le mieux élu de l'histoire politique du Sénégal moderne : Son Excellence Macky Sall. C'est une sorte de 3ème tour social réussi par l'ancien Président Maître Abdoulaye Wade, naguère banni, honni et rejeté par les sénégalais en 2012. Il a été accueilli par la rue qu'il sait bien maîtriser, galvaniser et électriser à son compte.

Cette foule, sortie dans les rues, subit de plein fouet les rigueurs de la pauvreté, et est angoissée par les lendemains incertains faute d'une prise en charge effective de ses besoins sociaux.

Nos compatriotes ont affirmé leur profonde aspiration à un changement dans la conduite des affaires du pays : changement d'hommes, changement de méthodes, changement de schémas de gouvernance et changement de système de traitement des données politiques, sociales et économiques. Les

anciens grecs définissaient la politique comme étant l'art de bien gérer les affaires de la Cité d'où une certaine forme d'abandon de soi et de ses intérêts crypto-personnels pour un bien-être collectif. Or depuis deux ans, même si on constate quelques avancées, des résultats probants tardent à venir. D'aucuns ont l'habitude de dire "REWMI DOXUL", j'aurais tendance à dire que "REWMI DOXUL NIMU WARONN DOXE". La coalition politique à la tête du pays est plongée dans une sorte d'immobilisme idéologique et une vraie léthargie handicapante. Le Président Macky Sall a été porté au pouvoir sur la base du "YAA-KAR", l'espoir de résoudre le problème lancinant du chômage endémique des jeunes, l'espoir de solutionner la crise casamançaise, l'augmentation du pouvoir d'achat des masses laborieuses, l'espoir d'un système éducatif d'excellence, l'espoir d'une remoralisation de la vie publique entre autres. Mais force est de reconnaître qu'il reste du chemin à faire pour atteindre l'émergence prônée par les autorités de notre pays.

Les sénégalais ont la terreur dans le

ventre, il ne faut pas juste le dénoncer : il faut y apporter une réponse rapide, durable et adaptée, pour sortir de la précarisation croissante et du marasme économique. D'autant plus que face au Tsunami politique Wade, des mesures à forte incidence sociale sont à prendre pour gagner la bataille symbolique de la réincarnation du rêve sénégalais.

La reddition des comptes publics est une exigence démocratique, mais abrégier la souffrance de nos compatriotes est une impérieuse nécessité. Assurément, nous sommes attachés à la défense du patrimoine financier de notre pays, mais c'est sur la base des résultats concrets que l'actuelle majorité présidentielle sera réélue ou éconduite en 2017.

Au demeurant la vraie émergence est celle qui se matérialise jusque dans l'assiette des sénégalais, or la meilleure manière de donner du pouvoir d'achat à toutes les couches sociales notamment les jeunes, c'est d'apporter une réponse structurelle au chômage chronique. L'emploi redonne de l'espoir et du bien-être, confère une existence sociale, pacifie le front social

et dynamise notre jeune économie.

Le moment est venu d'opérer des ruptures et des changements de paradigmes dans la marche du pays. La classe politique sénégalaise est encore très sectaire pour permettre une agrégation de toutes les forces intellectuelles et techniques dont regorge le Sénégal au service exclusif de son développement.

Par ailleurs, la sérénité et le dialogue sont consubstantiels à notre pays qui est une terre d'érudition et un havre de paix. Cette nécessaire stabilité adossée à une grande capacité de travail et d'innovation, hissera notre vers les sommets du développement.

Je ne doute pas de la capacité du Président Macky Sall à réunir les sénégalais autour de l'essentiel et à s'inspirer de Périclès, en s'entourant de plus de technocrates aux compétences avérées et de moins de politiciens qui excellent dans le fétichisme des mots, les concepts creux et une attitude revancharde lorsqu'elle n'est pas arrogante. ■

VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE LE SENEGAL
VIVE L'AFRIQUE

DR. ALBOURY NDIAYE
Sociologue spécialiste des Politiques
Publiques, Emploi - Développement
Social et Economique.
alboury@hotmail.com

SEJOUR DE WADE AU SENEGAL "De quoi monsieur le Président a-t-il peur ?"

Voilà une question qui a été colportée partout depuis l'annonce du retour du Président Wade à Dakar. Chercher à y répondre supposerait un préalable : qu'on reconnaisse que le Président Sall a effectivement peur. Or, pourquoi devrait-il avoir peur ? De quoi devrait-il avoir peur ? De qui devrait-il avoir peur ? D'aucuns ont rappelé qu'il a été élu par 65% des Sénégalais. Cela ne fait-il pas, déjà, de lui le Président légal et légitime de tous les Sénégalais, y compris les 35% de Sénégalais qui n'ont pas voté pour lui et qui, tacitement, ne sont pas contre lui. Rien que cela ne devrait-il pas suffire à se rendre à l'évidence que le Président Sall n'a pas de raison d'avoir peur ?

Non, le Président de la République n'a pas peur de quoi que ce soit, ni de qui que ce soit. La réponse est toute tranchée et, d'ailleurs, cela devrait aller de soi. Pourquoi ne penserait-on pas qu'il soit tout simplement prudent ? Cela nous ramènerait, au moins, à l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Car, autant certains peuvent voir de la peur dans son attitude, autant d'autres y verraient une conduite sage, ou de fin stratège. Ceux qui pensent que le retour au bercail de l'ancien Président du Sénégal est une raison suffisante pour faire trembler, ceux-là ont des raisons de s'inquiéter. Puisque personne ne doute plus de la capacité de nuisance politique du Président Wade.

Mais de là à vouloir inoculer cette peur à tous les Sénégalais, surtout au Président de la République, relèverait d'une paranoïa qui ne dit pas son nom. Sa victoire a été acquise de haute lutte. Ce n'est pas maintenant, qu'il est assuré du soutien de la majorité des Sénégalais, qu'il va se soucier, outre mesure, de celui qu'il a battu à plate couture. Ce dernier eût-il été son maître. Le peuple est souverain, en démocratie. Et au soir du 25 mars 2012 il a choisi le Président Macky Sall pour sept (7) ans. (...)

Les Institutions de notre cher Sénégal ont assez souffert d'un flagrant manque de respect, ces dernières années, pour que nous dussions continuer à les malmenier. Notre devoir de citoyen est de faire en sorte que la plaie soit pansée au plus vite. Il est temps que nos Institutions retrouvent leur valeur d'antan. Le Sénégal a besoin d'Institutions fortes pour prétendre à un quelconque développement. Défendre ces Institutions contre vents et marées, mais en toute objectivité, est bien un devoir pour tout bon citoyen. Tenir certains propos à leur rencontre contribuerait, par contre, à les fragiliser davantage. (...)

"Les hommes passent, les Institutions demeurent". Voilà une expression qui ne devrait pas être réduite à un simple slogan. Puisqu'elle traduit clairement et de façon très pertinente, la prééminence des Institutions sur les personnes qui les incarnent, dans une République digne de ce nom. Donc, quiconque aurait été à la tête de ce pays, actuellement, devrait bénéficier du soutien indéfectible de tous les citoyens patriotes pour défendre ces Institutions. Ce qui est valable pour l'institution qu'est Le Président de la République, ne devrait pas l'être moins pour les autres Institutions de la République.

Respecter les Institutions de son pays est un devoir citoyen, un acte de patriotisme. ■

PAPE O.B.H. DIOUF
03 mai 2014

FOOT - SÉNÉGAL

Les A' contre la Colombie, le 31 mai

L'équipe nationale A' du Sénégal rencontrera la Colombie en match amical international le 31 mai prochain en Argentine, a annoncé, ce mercredi à l'APS, Me Augustin Senghor, président de la Fédération sénégalaise de football (FSF). "La Colombie voulait l'équipe A mais ce n'était pas possible. C'est pourquoi, c'est une équipe composée de joueurs locaux et d'olympiques qui sera opposée à la Colombie", a-t-il expliqué. Qualifiée à la Coupe du monde où elle affrontera le Japon, la Côte d'Ivoire et la Grèce, la Colombie a aussi prévu de jouer contre la Jordanie le 6 juin à Buenos Aires (Argentine). Les billets pour l'équipe sénégalaise qui sera conduite par Aliou Cissé (entraîneur de l'équipe olympique) ont déjà été envoyés par la partie colombienne, a ajouté le président de la FSF. Trois matchs ont donc été inscrits sur le programme des sélections nationales. La Colombie pour la sélection A', le Burkina Faso (21 mai) et le Kosovo (25 mai) pour l'équipe nationale A.

LIGUE 1 - DISCIPLINE

3 matches pour Djilobodji

Auteur d'un coup de coude sur Wissam Ben Yedder dimanche dernier et exclu lors de Toulouse-Nantes (1-1), Papy Djilobodji a écopé mercredi de trois matches de suspension. Sa saison est donc terminée. Bruno Ecuele Manga (FC Lorient) a lui pris deux matches dont un avec sursis, Dario Cvitanich (OGC Nice) un match ferme.

LILLE - MAVUBA

Guèye a confirmé son potentiel



Idrissa Gana Guèye, le milieu de terrain sénégalais de Lille, fait partie des meilleurs éléments de son club. "Il y avait eu des confirmations comme Guèye", a déclaré son capitaine Rio Mavuba à l'édition *France Football* de mardi. Lille est en passe de se qualifier aux barrages de la Ligue des champions. Titularisé à 34 reprises sur les 36 matchs déjà joués en Ligue 1 française, l'ancien pensionnaire de Diambars fait partie du trio du milieu de terrain lillois avec Rio Mavuba et Florent Balmont mis en place par l'entraîneur René Girard. S'il reconnaît qu'il doit encore progresser dans la finition, le milieu de 24 ans, auteur d'un but (contre Ajaccio lors de la 9e j.), n'est pas étranger à la solidité du bloc défensif des Dogues. Gana Guèye a joué son premier professionnel avec Lille le 24 octobre 2010 contre Marseille. Il est l'objet de la convoitise de grosses écuries comme Arsenal, selon des médiats spécialisés. En juillet dernier, l'international sénégalais, qui fait partie des joueurs de base d'Alain Giresse, avait prolongé son contrat de 3 années supplémentaires. Ce qui fait qu'il est lié aux Dogues jusqu'en 2018.

ESPAGNE - AFFAIRE ALVES

Villarreal condamné

Villarreal a été condamné ce mercredi à 12 000 euros d'amende à la suite du jet d'une banane par un supporter raciste du club sur le défenseur du FC Barcelone Dani Alves, fin avril (2-3). Un source proche du club espagnol a révélé que le comité de compétition, l'organe disciplinaire de Fédération espagnole de football (RFEF), s'est limité à une sanction économique, sans fermeture du stade, malgré une précédente sanction due à un jet d'une bouteille de gaz lacrymogène en février qui avait provoqué l'évacuation du stade lors d'un match de championnat. Villarreal avait alors écopé d'une amende de 6.000 euros et d'un match à huis-clos avec sursis. En outre, l'organe a souligné "la décision ferme et louable du club d'interdire" à vie l'accès au stade à l'auteur du jet de banane.

FRANCE - LIGUE 2 - CLERMONT

Une femme entraîneur !



Le président Claude Michy fait encore parler de Clermont-Foot. Il vient de nommer une Portugaise, Helena Costa, sur le banc de son équipe. Agée de 36 ans, elle était manager de la sélection féminine iranienne après avoir dirigé celle du Qatar. Elle a également été recruteur pour le club écossais du Celtic. "Cette nomination doit faire passer le club dans une nouvelle ère", annonce le club dans un communiqué. Elle prendra la suite de Régis Brouard, dont le départ a été confirmé.

ESPAGNE

CR7 encense Neymar

Interrogé par la télévision brésilienne *SportTV*, Cristiano Ronaldo a encensé Neymar. "Il a montré par le passé qu'il était un joueur d'avenir, avec une énorme marge de progression. Son adaptation à Barcelone est un peu compliqué mais il a le potentiel pour devenir le meilleur joueur du monde", a expliqué la star portugaise du Real Madrid à propos de l'attaquant brésilien du Barça.

BAYERN

Lahm soutient Guardiola

Critiqué depuis la demi-finale de Ligue des champions perdue contre le Real Madrid (0-1, 0-4), Pep Guardiola a reçu une soutien de poids ce jeudi. Philipp Lahm, capitaine du Bayern, a défendu le système de jeu instauré par le coach en Bavière. "Avec Pep Guardiola, on a montré durant les deux-tiers de la saison que l'on pouvait avoir notre propre style de jeu très efficace, précis et dangereux en attaque et, oui, comme Barcelone, avec beaucoup de possession du ballon", a-t-il assuré dans une entretien parue mercredi dans l'hebdomadaire *Sport Bild*. Pour l'international allemand, il n'a jamais été question de "devenir un deuxième Barça" et le Bayern "n'a jamais joué le Tiki-Taka".

MU

Le PSG voulait Januzaj

Nouvelle pépite de Manchester United, Adnan Januzaj figure parmi les jeunes

joueurs les plus talentueux qui se sont révélés sur la scène européenne cette saison. Avant de s'engager en octobre dernier jusqu'en 2018 avec les Red Devils, le joueur de 19 ans suscitait les convoitises des grands clubs européens. L'agent du Belge, Dirk De Vriese, a ainsi révélé ce mercredi que le PSG avait essayé de recruter le Mancunien avant qu'il parache son nouveau contrat. "Tous les grands clubs sont venus frapper à la porte, notamment le PSG. Cinq minutes avant qu'il ne signe, un conseiller du président qatari m'a appelé en me faisant une offre étonnante. Parce qu'Adnan allait être libre en fin de saison, ils étaient prêts à lui donner ce qu'il voulait, un salaire élevé et une prime à la signature, a-t-il expliqué au magazine *Sport Voetbal*. Mais l'argent n'a jamais été un facteur déterminant dans ses choix. Ce n'était pas important quand il avait décidé de rejoindre Manchester United. Il aurait pu avoir un meilleur contrat à Anderlecht".

MONACO

Ranieri, c'est fini !

Le match contre Guingamp, hier, est l'avant-dernier de Claudio Ranieri (62 ans) au stade Louis-II. Le dernier, ce sera contre Bordeaux, en clôture du championnat, le 17 mai, et il devrait y recevoir l'hommage que mérite son parcours. De source italienne, Ranieri et les dirigeants russes de Monaco se sont, en effet, entendus sur une séparation il y a une dizaine de jours, une information que l'ASM ne souhaite pas commenter. Les avocats des deux parties se sont rencontrés et rien ne s'opposera à ce que Ranieri soit indemnisé de sa dernière année de contrat, à hauteur de 1,5 M€, au moins. L'officialisation de la rupture pourrait intervenir la semaine prochaine, lorsque l'ASM sera en mesure d'annoncer l'identité de son successeur, un dossier sur lequel elle a bien avancé, mais pas suffisamment pour dévoiler le chassé-croisé.

FRANCE - ZIDANE

"On raconte n'importe quoi"



Les dirigeants de l'AS Monaco évoquent depuis plusieurs semaines le nom de Zinedine Zidane pour succéder à Claudio Ranieri. Sans préciser s'ils ont sondé l'ancien capitaine de l'équipe de France. Et du côté de Bordeaux, le nom de l'adjoint de Carlo Ancelotti au Real Madrid est également apparu. Il pourrait y remplacer Francis Gillot la saison prochaine, selon des informations relayées par *Sud-Ouest*. Zidane a exprimé clairement son envie d'entraîner comme numéro un. Conscient, mais agacé, que cela alimente toutes sortes de spéculations, il dément avoir donné un quelconque accord à qui que ce soit : "Comme toujours, tout le monde parle beaucoup, et étant donné que je ne réagis jamais, on raconte tout et n'importe quoi. Et comme toujours, je suis obligé de réagir... Par exemple, je n'ai eu aucun contact ni de près ni de loin avec Monaco comme je l'ai entendu ! Bref, Je n'ai contacté personne ni ne me suis proposé à aucun club, à Monaco ou ailleurs. Je

suis sous contrat avec le Real Madrid, je suis avec le Real, et ma seule priorité c'est le Real, la Liga et la finale de Champions League. Point".

ANGLETERRE - 29E J. (RETARD)

City y est presque

Grâce notamment à un doublé de Dzeko et un but exceptionnel de Yaya Touré en deuxième période, Manchester City a dominé Aston Villa mercredi soir (4-0). Un nul à domicile face à West Ham dimanche lui suffira pour décrocher le quatrième titre de champion de son histoire.

FRANCE

Le PSG s'offre une fête et une défaite

Rennes n'était pas venu au Parc pour sabrer le champagne. Concentrés sur leur objectif maintien, les Bretons n'ont eu que faire du titre de champion du PSG. Paris n'a pas fait honneur à sa quatrième couronne de champion offerte sur un plateau avant le coup d'envoi suite au nul entre Monaco et Guingamp (1-1). Battu à la surprise générale par le Stade Rennais (1-2), le PSG ne s'est pas offert la fête que sa saison monstrueuse méritait. Bien au contraire, il a concédé sa première défaite à domicile en Ligue 1 depuis un an et demi et un revers face à... Rennes (1-2).

ESPAGNE - 34e JOURNÉE

Le Real perd très gros

Les héros madrilènes sont fatigués en cette fin de saison. Après avoir remporté la Coupe du Roi, mené un temps la Liga et s'être qualifiés pour la finale de la Ligue des champions, les joueurs du Real ont peut-être dit adieu au titre national. Accrochés par Valence (2-2) dimanche, les hommes de Carlo Ancelotti l'ont à nouveau été ce mercredi à Valladolid (1-1). Ils se trouvent désormais un point derrière le Barça et à cinq unités de l'Atlético à deux journées de la fin de la Liga.

BLEUS

France-Espagne en septembre

L'équipe de France croisera l'Espagne le 4 septembre à Saint-Denis. La Selección affrontera ensuite l'Allemagne à Vigo le 18 novembre.

COUPE DU MONDE 2014 - BRÉSIL

Sans Lucas ni Marquinhos

Outre les huit noms qu'il avait déjà annoncés fin avril, Luiz Felipe Scolari a dévoilé ce mercredi les quinze autres joueurs du Brésil qui figurent sur la liste pour la Coupe du monde 2014. Le sélectionneur de la Seleçao a ainsi décidé de se passer des services des Parisiens Lucas Moura, Alex et Marquinhos, ce dernier se voyant préférer Henrique, défenseur de Naples. En revanche, le latéral Maxwell est, lui, bien présent. Les autres grands oubliés de la liste sont Ronaldinho (Atlético Mineiro), Kaka, Robinho (AC Milan), Miranda, Filipe Luis (Atlético Madrid), Coutinho, Lucas Leiva (Liverpool) ou encore Sandro (Tottenham).

LES 23 JOUEURS BRÉSILIENS

Gardiens : Julio César (Toronto/Can), Jefferson (Botafogo), Victor (Atlético Mineiro)
Défenseurs : Marcelo (Real Madrid/Esp), Dante (Bayern/All), Thiago Silva

(PSG/Fra), David Luiz (Chelsea/Ang), Dani Alves (Barcelone/Esp), Maicon (As Rome/Ita), Maxwell (PSG/Fra), Henrique (Naples/Ita)

Milieux : Luiz Gustavo (Wolfsburg/All), Paulinho (Tottenham/Ang), Oscar (Chelsea/Ang), Ramires (Chelsea/Ang), Willian (Chelsea/Ang), Fernandinho (Man City/Ang), Hernanes (Inter Milan/ITA)
Attaquants : Hulk (Zénith/Rus), Fred (Fluminense), Neymar (Barcelone/Esp), Jô (Atlético Mineiro), Bernard (Chakhtar Donetsk, Ukr)

TAEKWONDO - AFRIQUE

Bineta Diédhiou championne



Bineta Diédhiou a été sacrée championne d'Afrique de taekwondo chez les moins de 57 kg, ce mercredi, a annoncé Radio Sénégal (publique). C'est le 4e titre de championne d'Afrique de la sénégalaise qui fait partie des neufs combattants déplacés par le Sénégal aux championnats d'Afrique de la discipline qui se déroulent actuellement en Tunisie. En mars dernier, Bineta Diédhiou avait obtenu une bourse devant lui permettre d'aller à Boston (États-Unis) pour un stage de préparation de sept mois financé par le ministère de tutelle et le Comité national olympique et sportif sénégalais (Cnoss). D'un montant de 3 millions F Cfa, cette bourse "prend en charge l'hébergement, la restauration et les entraînements" de la médaillée de bronze des championnats du monde de taekwondo en 2005 à Madrid. Bineta Diédhiou, qui avait évoqué des difficultés de préparation, aura ainsi les moyens de préparer sa qualification pour les Jeux olympiques de Rio en 2016. Couronnée championne du monde de la Francophonie en juin 2013 au Vietnam, Bineta Diedhiou (57 kg) va travailler sous les ordres du technicien africain-américain Joseph Pina.

FOOT - GAMBIE

Dissolution du Comité exécutif de la fédé

Aliou K. Jammeh, ministre de la Jeunesse et des Sports de Gambie, a annoncé, mercredi, la suspension "avec effet immédiat" du Comité exécutif de la Fédération gambienne de football (GFF, en anglais), a appris l'APS. Toutes les autres structures de la GFF restent intactes, précise par ailleurs la même source. Un nouveau comité exécutif par intérim de cinq personnes a été annoncé pour diriger le football gambien et organiser des matches de championnat entre autres termes de référence, a ajouté un document reçu à l'APS. Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni en fin avril, avait décidé de la suspension de la GFF pour deux ans de toutes les compétitions de la CAF. Le 20 avril dernier, la Commission d'organisation du championnat d'Afrique des moins de 20 ans avait déjà décidé de la disqualification de la Gambie pour avoir aligné cinq joueurs ne remplissant pas les critères d'âge au cours de la rencontre des éliminatoires Liberia-Gambie du 6 avril 2014, rapporte le site de la CAF.

LUTTE - DES ANNÉES D'ENTRAÎNEMENT SANS COMBAT

Dans l'univers infernal des jeunes gladiateurs

Ils sont des centaines voire des milliers de jeunes lutteurs à s'entraîner comme des forcenés, mais peinent à décrocher un seul combat de lutte avec frappe. *EnQuête* est allé à la rencontre de ces "futurs stars ?" en herbe qui rêvent de mettre fin à leur calvaire après plusieurs années de dures attentes.

■ PAR CHEIKH THIAM

Bountou Pikine. En cette fin d'après-midi de lundi où les derniers rayons du soleil commencent à s'éclipser, les vastes mouvements de foules et les concerts de klaxons continuent de rythmer la vie à l'entrée de cette cité dortoir. Mais cette

ambiance n'a rien à voir avec ce qui se passe au terrain d'entraînement de l'écurie de lutte Pape Diop "Boston", situé à quelques jets de pierre. Dans cette enceinte de l'École 2 de Pikine, règne un silence de cathédrale, une discipline et un sérieux qui rappellent les grandes écoles de police. Plus d'une dizaine de lutteurs s'y activent et chacun veut montrer son "pouvoir faire" et...son "pouvoir devenir". Le tout, dans une ambition fiévreuse de descendre dans l'arène de lutte avec frappe pour triompher. Au moment où les uns font des tours de piste pour réveiller les muscles endormis par la fraîcheur de Dakar et sa banlieue, les derniers à arriver, après avoir subi, sans piper mot, les foudres de l'entraîneur, sont priés d'aller se changer pour rejoindre le groupe. Quelques minutes plus tard, débutent les entraînements purs et durs. Ce sont des séances d'appui-avant, de vitesse et de flexions qui se succèdent. Le rêve de gagner des millions leur hante l'esprit, à tel point qu'ils sont prêts aux sacrifices. Mais combien sont-ils à avoir la chance de décrocher un combat en lutte avec frappe ?

4 ans d'intenses entraînements et toujours rien

Aujourd'hui, plusieurs jeunes s'adonnent à la lutte. Puissance*, donnons-lui ce nom, est l'un d'entre eux. Ce lutteur vient de boucler ses 26

berges. Du haut de son mètre 90 et ses 91 kg, ce natif de Niodior, dans le Sine, n'a rien à envier à Yékini et Balla Gaye 2 à leurs débuts. Son corps bien musclé et ses yeux rougis par le manque de sommeil témoignent de son envie de percer. Après avoir quitté son village natal, il y a plus de 5 ans, à la recherche de lendemains meilleurs à Dakar, le virus de la lutte l'a

culcation ; et le soir, je vais à l'écurie pour les contacts", s'empresse-t-il de dire entre deux souffles. Il ne cesse de cultiver une force herculéenne. Mais jusque-là, son étoile ne brille toujours pas. Puissance* n'est jamais descendu dans l'arène de la lutte avec frappe. Une situation qu'il vit très mal. "C'est très difficile de s'entraîner tous les jours sans décrocher le moindre combat", soupire-t-il.

REPORTAGE...



piqué après juste une année d'intenses activités. Depuis lors, il s'entraîne comme un forcené et ne s'occupe qu'à peine de son travail. "Au début, j'officialiais dans le commerce, jour et nuit ; durant les week-ends, j'allais suivre les "mbàpât" (séances de lutte traditionnelle). Plus j'y allais, plus je devenais accro. C'est ainsi que j'ai commencé à prendre goût à la lutte", a-t-il souligné avec son accent sérère (une ethnie du Sénégal).

Depuis bientôt 4 ans, ce jeune lutteur s'active durement à un entraînement quotidien. "Je me lève tous les jours à l'aube pour aller à la plage. À mon retour, je passe à la salle de mus-

"Je ne me décourage pas"

Son palmarès se limite à une dizaine de drapeaux gagnés dans diverses séances de "mbàpât" un peu partout dans le pays. Mais le jeune attend toujours son heure. "Je garde l'espoir de me frotter aux forts de l'arène le plus vite possible", lâche-t-il avec rage. Ce qui le motive, au-delà de son "talent", c'est sa famille qui "croit en lui et les voisins qui le soutiennent en tout". Aussi, il dit : "Je reste optimiste. Le découragement ne fait pas partie de mon vocabulaire. Le moment venu, tout le monde saura ce dont je suis capable. Je suis mes entraîne-

ments convenablement. Je n'ai pas de femme ni de petite-amie", poursuit-il sur un ton chargé d'humour.

Son seul souhait, c'est de voir un promoteur taper à sa porte pour lui donner une avance. "J'ai hâte de prendre langue avec un promoteur pour afin lutter ! Pour moi, avant d'être un gagne-pain, la lutte est un jeu. Je rêve de trouver un adversaire pour faire plaisir à toutes ces personnes qui ne vivent que pour mon bonheur", déclare le jeune lutteur.

"La patience et la prière sont les armes d'un musulman"

Comme Puissance, la carrière du lutteur M.F, qui brave le soleil accablant pour ses entraînements, est loin d'être rose. "Plusieurs années d'entraînement au quotidien sans jamais avoir été contacté par le moindre promoteur ! Vous ne pouvez pas comprendre combien c'est difficile. Mon calvaire est énorme", laisse-t-il entendre, la mort dans l'âme. À 21 ans, ce jeune lutteur de Guédiawaye a été

bat et battre mon adversaire de la plus belle manière". De temps en temps, on frappe à la porte d'un souteneur en qui nous avons confiance pour lui soumettre quelques problèmes. Il est temps d'entrer dans l'arène et de gagner des millions comme les Balla Gaye 2 et consorts", se confie le lutteur.

"Les ténors n'ont même pas le temps pour nous... Le milieu de la lutte est composé d'hypocrites"

"Je vais tout laisser tomber si je n'ai pas de combat dans l'arène cette année, il est très difficile de s'entraîner sans jamais avoir de combat", peste P.K, lutteur de 22 ans. Il poursuit sa diatribe : "On me dit toujours de patienter, mais jusqu'à quand ? La carrière d'un sportif est très courte. Je ne vais pas m'attarder à tailler mon âge comme le font beaucoup pour rajeunir. Je m'entraîne convenablement et depuis plusieurs années, j'ai intégré une écurie, il y a juste moins de deux ans". La vérité, selon lui, "c'est que dans les écuries, les ténors n'aident jamais les petits lutteurs. Ils ne sont imbus que de leurs intérêts", fulmine-t-il. Il poursuit : "les ténors n'ont même pas le temps pour nous. Quand ils ont un combat, ils s'entraînent en cachette". Puis sa résolution tombe : "je vais tout laisser tomber si je ne décroche pas un combat dans l'arène cette année. Je préfère aller au port décharger des sacs que de vieillir ici sans jamais empocher un seul franc". Puis, il fait feu de tout bois : "le milieu de la lutte est composé d'hypocrites. Les choses sont mal agencées. Des gens se nourrissent comme des vautours au détriment d'autres. C'est fini, je ne peux plus supporter cette injustice qui ne dit pas son nom. Plusieurs années de perte, c'est trop. Il est temps qu'on décroche un combat et j'en appelle à l'indulgence de toutes les personnes intéressées". Comme P.K, plusieurs jeunes lutteurs pullulent dans les écuries et ne comptent même pas un seul combat en lutte avec frappe dans leur fiche technique. Si les uns ont des récépissés en attendant le grand jour, les autres, moins chanceux, croient dur comme fer qu'un jour la chance viendra. Ce sera l'occasion pour eux de montrer aux amateurs ce dont ils sont capables. ■

COUPE DE LA LIGUE - QUARTS DE FINALE

Diambars à l'assaut de Niary Tally

Niary Tally reçoit Diambars pour une place en demi-finale de Coupe de la Ligue.

Ce match se joue cet après-midi, à l'instar des 3 autres affiches, dont Yeggo-As Pikine.

■ ADAMA COLY

C'est une autre histoire qui se va dessiner cet après-midi au stade Demba Diop de Dakar. Une histoire de style et de suprématie entre les "Galactiques" de

Niary Tally et les "Académiciens" de l'Institut Diambars, pour décrocher un des quatre tickets pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue. Un match qui promet, car ces deux équipes de Ligue 1 misent sur cette compétition pour sauver leur saison.

Certes Niary Tally (9e, 23 pts) reste toujours en course pour la Coupe du Sénégal, mais les hommes de Lamine Dieng luttent pour le maintien. Leur objectif est de reconquérir ce trophée après la victoire en 2012. De son côté, Diambars (5e, 27 pts) garde une

infime chance pour sa succession au titre de champion. Trois fois vainqueur du tournoi du Parlement, l'équipe cherche à inscrire son nom au palmarès de cette coupe. Il y a un peu plus de deux semaines, les deux équipes s'étaient quittées sur un nul vierge au stade Demba Diop (17e journée de Ligue 1).

L'autre grande affiche de ces quarts va mettre aux prises Yeggo à l'As Pikine. Englués dans la zone rouge, les Sicapois (14e, 14 pts) voudront prendre la mesure des Pikinois (2e, 33 pts) avant leur prochain match de championnat, le week-end prochain.

Les deux autres rencontres vont se jouer entre équipes de Ligue 2. L'As Saloum de Kaolack accueillera la Renaissance de Dakar alors que les Saint-louisiens de Ndar Guedj recevront les Dakarois du Guédiawaye FC. ■

PROGRAMME

Aujourd'hui

16h30 Ndar Guedj - Guédiawaye FC
As Saloum - Renaissance de Dakar
Au stade Demba Diop
16h Yeggo - As Pikine
16h Niary Tally - Diambars